



Collecter

Sensibiliser

Financer

Valoriser

SERVICE PUBLIC
D'ÉLIMINATION
DES DÉCHETS
MÉNAGERS

RAPPORT ANNUEL 2016

GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS DANS L'AGGLO :

LE TERRITOIRE CONCERNÉ ET LES COMPÉTENCES EXERCÉES

La Communauté d'agglomération Tour(s)plus assure depuis 2000, le service d'élimination des déchets ménagers et assimilés de ses 22 communes membres.

Le territoire représente 297 732 habitants répartis sur 39 000 hectares et comprend tout type d'habitat : des centres urbains, des villes pavillonnaires comme des communes rurales. Tour(s)plus exerce ainsi en totalité la compétence « élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés », à savoir la collecte, le tri, la gestion des déchèteries, le traitement et la valorisation. Pour exercer sa compétence de gestion des déchets, le service environnement et déchets compte au 31 décembre 2016, 274 agents et 39 agents saisonniers ou remplaçants répartis sur 3 dépôts et fait appel à des sociétés privées pour certaines collectes en milieu rural et pour le transport, le tri et le traitement des déchets.

Les objectifs du service sont multiples : offrir aux habitants des prestations de qualité, efficaces et harmonisées sur l'ensemble du territoire dans le respect de la réglementation et de la sécurité des agents et des usagers, valoriser le maximum de déchets par recyclage, compostage ou valorisation énergétique, et développer des économies d'échelle sur l'ensemble des missions.



➤ Voir répartition du personnel au 31/12/2015 en annexe page 45

CHIFFRES MARQUANTS 2016

Le bilan de l'année écoulée fait apparaître une légère baisse globale des tonnages de 0,6 % par rapport à 2015. Le tonnage total collecté et traité est de 153 787 tonnes soit 519 kg de déchets produits au total par habitant et par an.

Mais avec les nuances suivantes suivant les catégories de déchets :

- > Une baisse du tonnage des ordures ménagères résiduelles de 4,9 %.
- > Une baisse du tonnage d'emballages et de journaux magazines de l'ordre de 6,9 %.
- > Une augmentation des déchets végétaux de 8,2 %.
- > Une augmentation des verres ménagers de 6,5 %.

Le taux global de valorisation des déchets se maintient à 48 %. Les lois Grenelle imposent un objectif à 55 % en 2020, puis 60% en 2025.

➤ Voir le bilan des tonnages traités page 45

➤ Voir l'évolution des tonnages traités page 46

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS 2016

- > Extension réseau PAVE.
- > Mis en place des bacs végétaux sur les communes de Berthenay, Druyes, Villandry, Saint-Étienne-de-Chigny, Luynes, Fondettes, Chanceaux-sur-Choisille, Parçay-Meslay et Rochecorbon.
- > Création de 2 équipes de collecte PAVE en régie, avec l'achat de 2 camions.
- > Construction de la déchèterie de Joué-lès-Tours en remplacement de celle de la Billette.

SOMMAIRE



Sensibiliser

La prévention des déchets	p. 6
La communication de proximité	p. 8
La sensibilisation des scolaires aux gestes de tri et à la valorisation	p. 10



Collecter

La collecte des déchets ménagés et assimilés	p. 14
Unité Bacs et points d'apport volontaire	p. 20



Valoriser

La cellule déchèteries et moyens matériels	p. 24
Le tri des emballages et des journaux-magazines en centre de tri et leur valorisation	p. 28
Les unités de compostage des déchets végétaux	p. 32
Le démantèlement des encombrants	p. 34
La valorisation du bois	p. 35
La valorisation des gravats	p. 36
Le transfert et l'enfouissement des déchets	p. 37
Le stockage des déchets ultimes	p. 38



Financer

Les dépenses	p. 42
Les recettes	p. 43



Annexes

Annexes	p. 44
----------------	-------

Comment faire mon compost ?

Déchets de jardin



feuilles, fleurs, tiges, etc.

Déchets de maison



essuie-tout, cendres, copeaux, papier, etc.

composteur GRATUIT distribué par Tourisplus

Arroser quand le compost est trop sec.

Brasser quand le compost est trop compact.

surface plane préalablement retournée.

LES DÉCHETS ORGANIQUES SONT TOUTS COMPOSTABLES... MAIS PAS TOUTS À LA MÊME VITESSE.



NOUS, LES HUMAINS, ON RÉGÈTE PLUS LONGTEMPS !

Les déchets de cuisine



épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, filtres en papier, pain, laitages, croûtes de fromages, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés, etc.

Les déchets interdits



plastiques, métaux, verre, contenu de sac d'aspirateur, produits chimiques, huiles, viande, graines, etc.

Participer à

Sensibiliser



LA PRÉVENTION DES DÉCHETS EN 2016

En 2011, la communauté d'agglomération de Tours s'est engagé en partenariat avec l'ADEME dans un programme de prévention des déchets, dont le but était de réduire de 7% les déchets de la collectivité d'ici 2015. C'est à dire un total de 7 000 tonnes soit 26 kg/habitant sur les 5 ans.

Le programme maintenant terminé, nous pouvons confirmer que nous avons atteint nos objectifs avec une réduction finale de 7,13%.

Tour(s)plus, par l'intermédiaire du programme de prévention aidé par l'ADEME a franchi un palier en termes de réduction de déchets.

C'est pour cela que malgré la fin effective de ce programme de prévention, la communauté d'agglomération de Tours s'engage à continuer ses actions en faveur de la réduction des déchets.

18 644 composteurs

ont été distribués aux particuliers possédant un jardin,
soit un taux d'équipement sur le territoire de **27,6%**.

LOMBRICOMPOSTEURS

Afin de satisfaire et de ne pas désavantager les foyers ne possédant pas de jardins, **350 lombricomposteurs** sont à ce jour en fonctionnement dans des appartements ou maisons de ville. Cela permet de détourner et de valoriser environ 75 kg de déchets par an et par foyer.





LA TRIMOBILE

Première année pleine pour la TriMobile en 2016 qui ne cesse d'attirer du monde...

6 173
personnes
sont venues à la Trimobile, soit pour y déposer des déchets, soit pour y demander des renseignements.
+ 33 %

ÉTIQUETTES STOP PUB



Le nombre d'étiquettes Stop Pub apposées sur les boîtes à lettres de notre territoire ne cesse d'augmenter, nous sommes à ce jour à un taux d'apposition de 19 % soit environ **1 000 tonnes / an** de prospectus évités.

BORNES TEXTILES

Grâce à un maillage de 156 points de collecte dont 128 bornes textiles implantées sur le territoire, l'entreprise le Relais accompagnée de nombreuses associations locales ont collecté, recyclé et valorisé **838 tonnes** de textiles.



INSTALLATION D'UN COMPOSTEUR

L'installation d'un composteur de grande capacité a vu le jour à Chambray-lès-Tours, (il peut traiter **10 tonnes** de déchets par an), ce composteur XXL a été installé le 10 mai par la communauté d'agglomération de Tours sur le site du lycée agricole de Chambray-lès-Tours, afin de traiter les déchets de préparation de repas du restaurant scolaire.

L'emplacement de ce composteur sera un site pilote pour Tour(s)plus qui espère en installer d'autres, soit en milieu scolaire, soit en pied d'immeuble.



BOÎTES À LIVRES



20 boîtes à livres sont aujourd'hui installées, elles permettent dans des lieux propices à la détente de donner une seconde vie aux livres et revues, de transmettre le plaisir du livre et le goût de la lecture, de créer du lien social et de fédérer les personnes autour d'un bien commun.

7 917
petits appareils ménagers collectés
soit 21 tonnes.
+ 32%

2 850
ampoules et néons collectés.
+ 173 %

1 728
cartouches d'encre collectées.
+ 111 %

5 680
radiographies collectées.
+ 22 %

841
sacs de textiles collectés.
+ 13%

242
paires de lunettes collectées.
NOUVEAUTÉ

1 386
apports de piles et petites batteries collectées.
+ 76 %



LA COMMUNICATION DE PROXIMITÉ

L'INFORMATION AUPRÈS DES USAGERS DE LA COLLECTE

7 ambassadeurs de collecte assurent la communication auprès de la population. Leurs interventions participent à la sensibilisation des usagers sur les bonnes pratiques en matière de présentation des déchets.

Parmi ces interventions, on compte notamment :

- > L'information auprès des usagers : rencontre en porte-à-porte des habitants, des commerçants ou d'autres usagers, pour expliquer les consignes de tri, répondre aux questions afin de sensibiliser les usagers au tri des déchets.
- > Le suivi de la performance et de la qualité des collectes sélectives. Les ambassadeurs en relation avec les agents de la collecte, les entreprises prestataires, les organismes HLM, les syndicats d'immeubles, les associations de quartier, participent à l'optimisation et au développement des collectes sélectives.

LA COMMUNICATION DE PROXIMITÉ

Les ambassadeurs sont acteurs de la diffusion des informations liées à la gestion des déchets de l'agglomération vers les administrés.

À CE TITRE, ILS RÉALISENT CHAQUE ANNÉE LES MISSIONS SUIVANTES :

LES ACTIONS QUOTIDIENNES

Les actions quotidiennes sont les interventions réalisées par les ambassadeurs de collecte directement auprès des foyers, des commerçants ou des bailleurs. Souvent suite à des refus de collecte ou à des demandes de riverains sur des problèmes de non-respect des consignes liées aux déchets, ils expliquent pourquoi la poubelle

n'a pas été collectée ou tentent de régler des problèmes liés à une mauvaise utilisation ou compréhension des consignes. Les agents de collecte font remonter chaque jour aux ambassadeurs les difficultés rencontrées sur le terrain.

1 200 actions ont été menées par les Ambassadeurs de tri qui ont permis de sensibiliser 1 200 foyers

LES INFORMATIONS DE GROUPE

Les ambassadeurs interviennent auprès de groupes adultes. Les thèmes abordés sont le tri, le recyclage, les consignes de collecte. Les outils utilisés (affiches de tri, mémo tri, aide-mémoires, autocollants...).

13 animations de groupe ont été mises en place, afin de rencontrer 289 personnes

L'HABITAT COLLECTIF

Dans ce domaine, les missions sont multiples :

- > Informer sur la mise en place et l'utilisation de conteneurs enterrés, ré-informer les habitants de logements d'habitats collectifs sur les consignes de tri.
- > Apporter des solutions aux gardiens afin de faciliter le geste de tri.
- > Mettre en place la signalétique sur le tri dans les halls ou locaux poubelles des immeubles.

LES OUTILS DE COMMUNICATION UTILISÉS

Afin d'aider au travail des ambassadeurs, il existe divers outils de communication :

- > Des tri-sacs de 40L qui permettent de descendre plus facilement les déchets recyclables dans les bacs jaunes ou borne à verre (4 200 tri-sacs jaunes et 3 600 tri-sacs verres ont été distribués).
- > Des documents rappelant les consignes de tri et pouvant être affichés dans les logements



Stand d'information.

(6 000 guides de tri PAVE, 1 600 mémos pour le tri, 400 autocollants, 220 affiches locaux poubelles, 1 200 aide-mémoires distribués lors des interventions).

LES ACTIONS DIVERSES EN 2016

- > 5 ouvertures de PAVE ont été effectuées et ont permis de sensibiliser plus de 889 logements.
- > 4 actions d'informations en porte-à-porte liées aux consignes de tri ont permis de rencontrer 4 828 foyers.
- > Une enquête et sensibilisation sur les règles de présentation des bacs à déchets sur le secteur de Velpeau a permis de démarcher 1 010 logements pour un total de 87 % de personnes rencontrées.
- > Une information de la collecte carton des commerces du centre-ville de Tours pendant les fêtes de fin d'année : 714 commerçants du centre-ville ont été sensibilisés.
- > 8 animations grands public pour 104 personnes vues (Clos St Victor, Entraide Ouvrière, Ville propre et GUP de Joué-lès-Tours, nouveaux arrivant de Tours centre et La Riche).
- > 4 stands d'informations pour 112 personnes sensibilisées



Stand d'information à la braderie de Tours.

EN BREF

COMMUNICATION GÉNÉRALE ET FAITS MARQUANTS 2016

155 000 aide-mémoires ont été distribués dans les boîtes aux lettres pour informer les usagers sur les jours de collecte, les consignes de tri et les renseignements sur le fonctionnement des déchèteries.

30 bacs bi-flux ont été mis en place dans les bâtiments sportifs pour inciter les usagers à trier les déchets sur leurs sites de loisirs sportifs.

5 000 gobelets en plastique, réutilisables, ont été prêtés à 25 associations (sportives, culturelles, kermesses, ...) pour l'organisation de leurs manifestations (buvette) afin d'éviter d'utiliser des gobelets jetables.

3 010 logements collectifs ont été vus par les ambassadeurs de tri afin de leur expliquer les nouvelles modalités de la collecte en PAVE.

5 000 tri-sacs pour le verre ont été achetés pour faciliter le tri du verre sur les PAV pour les usagers.

5 000 tri-sacs pour les matières recyclables ont été commandés pour faciliter le tri des déchets recyclables sur les PAVE pour les usagers.

5 000 réglottes de tri ont été distribuées. Une liste de 114 mots de déchets avec l'exutoire correct.

Mise en place de 10 supports de communication nouvelle version, installés sur les bacs lors d'événements sportifs ou culturels afin d'optimiser le repérage des bacs.

32 représentations du spectacle Lombric Fourchu ont été données pour environ 4 000 élèves des écoles primaires.

1 000 pochettes de sachets de graines ont été données aux enfants lors des visites de la plateforme de compostage, ainsi qu'un sac en toile rempli de compost pour s'en servir à la maison

15 000 bacs pour les déchets végétaux ont été distribués sur 9 communes avec toute la communication en amont et durant l'opération.

Le service Environnement et Déchets a accompagné l'organisation du Championnat d'Europe de Badminton en prêtant des gobelets réutilisables, des affiches, une exposition sur le tri et une machine de tri d'emballages (LEMONTRI) a été mise en place pendant 5 jours, celle-ci a permis de collecter plus de 900 emballages recyclés par la suite.

Une campagne de communication sur la TRIMOBILE durant 1 mois dans 250 affichages LOIRE-VISION a permis d'inciter les usagers à utiliser ce service

Rédition de 2 000 maquettes d'un camion benne de collecte à monter par les enfants.

> 1 021 missions quotidiennes et 159 actions correctives pour 1 180 personnes vues et sensibilisées.

Les Ambassadeurs réalisent aussi d'autres missions et enquêtes telles que :

- > Le suivi du ramassage des cartons par Tri37 afin de contrôler la qualité des présentations.
- > Des enquêtes et informations de remise en place de dotation de bacs.
- > La participation au défi des écoles.

LES PRESTATIONS PRIVÉES SUR LES ACTIONS DE COMMUNICATION DE PROXIMITÉ

LES VISITES DU CENTRE DE TRI GRAND PUBLIC

Tour(s)plus mandate un prestataire pour organiser les visites du centre de tri des emballages ménagers de La Grange David à La Riche pour le public tel que centres de loisirs, associations, étudiants, usagers, riverains.

- **Nombre de visites en 2016**
25 visites du centre de tri pour des publics relais (associations, CLSH, divers), soit **425** visiteurs adultes accueillis.
- **Nombre de visites de type portes ouvertes en soirée**
22 visites portes ouvertes pour un total de **378** personnes venues en soirée.

LES STANDS ET LES MANIFESTATIONS GRAND PUBLIC

Tour(s)plus mandate un prestataire pour assurer la communication événementielle sur le tri en participant à des actions de promotion du tri. Au total pour l'année 2016, 25 stands d'information (Week-end vert de Joué-lès-Tours, UNSS, braderie de Tours, accueil des nouveaux Jocondiens et des nouveaux Tourangeaux, Sport'ouvertes, marché de Fondettes, marchés

de Tours (Beffroi, Coty et Velpeau), City Raid Andross, Natur au cœur, Stand ST électroniques, salon de l'enfance, fête du Sanitas, fête de la gastronomie, Convergence Bio) ont permis de rencontrer plus de 2 000 personnes.

Les thèmes abordés sur les stands sont le tri, le recyclage et le compostage. Différents matériels et outils sont utilisés lors des stands :

- 3 barnums Tour(s)plus.
- Exposition Tour(s)plus sur la gestion des déchets.
- Affiches locaux poubelles collectifs (consignes de tri).
- Mallette de l'ambassadeur de tri, présentant le devenir des emballages recyclés.
- Échantillons d'objets recyclés.
- Composteur en exposition.
- Mise à disposition de mémorandums, guides du tri, aide-mémoires.
- Document de présentation sur l'utilisation des composteurs et le compostage.



Spectacle Lombric Fourchu pour des élèves des écoles primaires.



Gobelets réutilisables et machine de tri d'emballages (LEMONTRI) lors d'un Championnat d'Europe de Badminton.



LA SENSIBILISATION DES SCOLAIRES AUX GESTES DE TRI ET À LA VALORISATION

LES ANIMATIONS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

Depuis octobre 2016, 4 prestataires ont été retenus sur appel d'offres, pour l'information auprès des établissements scolaires, et visites d'équipements de tri (centre de tri, plateforme de compostage).

Le but est de sensibiliser les enfants au tri et au recyclage des déchets et à son impact sur l'environnement. Il s'agit de mettre en place des animations pédagogiques adaptées aux scolaires, faisant appel à une démarche participative et à différentes approches complémentaires (ludique, scientifique, artistique, contact avec le terrain, débats...).

LE PROJET D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES SUR LES DÉCHETS (ANNÉE CIVILE 2016)

Le projet cible les 93 écoles de l'agglomération pour les classes de cycle 3 (CE2 au CM2). Pour l'année 2016, les 4 prestataires JTS, SEPANT, COULEURS SAUVAGES et ARTEFACTS ont été chargés des animations scolaires suivantes :

➤ ANIMATION

« Rien ne se perd, tout se transforme »

Le thème des déchets est abordé d'une façon ludique avec deux créations au choix :

le hérisson et le porte-monnaie. Le fait que chaque enfant apporte ses propres déchets et reparte avec sa création amène un plus considérable à cette animation.

47 animations ont été réalisées avec la participation de 1 100 enfants.

➤ ANIMATION

« Une brique, 3 matériaux »

Cette animation rencontre un vif succès, notamment grâce au pulpeur qui illustre bien le recyclage de la brique alimentaire.

4 animations ont été réalisées avec la participation de 92 enfants.

➤ ANIMATION

« Du papier au papier »

Cette animation illustre le recyclage des vieux papiers usagés en papier recyclé grâce à des tamis. Chaque enfant repart avec sa feuille de papier recyclé réalisée durant l'animation.

13 animations ont été réalisées avec la participation de 301 élèves.

➤ ANIMATION

« Malle Rouletaboule »

Ce module propose de rechercher, d'explorer et de comprendre les déchets, leurs filières de recyclage, leur traitement et leur gestion. Il intègre une approche scientifique et conceptuelle.

40 animations ont été réalisées avec la participation de 975 enfants.

➤ ANIMATION

« Les secrets du lombricompostage »

En adoptant un lombricomposteur et ses vers en classe pendant un an, les enfants vivent une expérience de recyclage grandeur nature.

9 animations ont été réalisées avec la participation de 243 élèves.



➤ ANIMATION

« Les secrets du compost »

Cette animation permet de comprendre le recyclage des matières organiques, de découvrir les invertébrés et leurs rôles respectifs.

8 animations ont été réalisées avec la participation de 214 enfants.

➤ LE CENTRE DE STOCKAGE DES DÉCHETS ULTIMES

Animé grâce à une maquette représentant un centre d'enfouissement de déchets ménagers, le but de cet atelier est de faire comprendre les différentes étapes de fonctionnement d'un centre d'enfouissement et le devenir des déchets non-recyclables lorsqu'on les met dans la poubelle d'ordures ménagères (collecte, traitement et valorisation).

52 animations ont été réalisées avec la participation de 1 075 élèves.

➤ ANIMATION

« Trop de déchets, qu'est-ce qu'on fait ? »

Cette animation permet de découvrir le recyclage des matières, connaître les techniques et les intérêts du recyclage (métaux, plastique, verre,...).

7 animations ont été réalisées avec la participation de 178 élèves.



➤ LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Il s'agit de comprendre comment sont produits les aliments, ce qu'est le gaspillage alimentaire et les gestes à adopter pour l'éviter.

18 animations ont été réalisées avec la participation de 447 enfants.

➤ LES VISITES DE LA PLATEFORME DE COMPOSTAGE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Le service Environnement et Déchets finance le transport en car et l'animation des visites de la plateforme de compostage des déchets végétaux de Saint-Avertin.

Les scolaires ont bénéficié de 13 visites toutes incluant la prise en charge du transport par Tour(s)plus, soit 326 visiteurs scolaires au total.

➤ LES VISITES DU CENTRE DE TRI

Le service Environnement et Déchets finance le transport en car et l'animation des visites du centre de tri des emballages ménagers de la Grange David.

Les scolaires ont bénéficié de 173 visites dont 108 incluant la prise en charge du transport par Tour(s)plus, soit 3 149 visiteurs scolaires au total.

LE TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAP)

54 animations de 3 heures sur la thématique des déchets ont été proposées aux écoles sur le temps périscolaire. Rien ne se perd tout se transforme : **24 ateliers**. Gaspillage alimentaire : **32 ateliers**. Ces deux ateliers ont été réalisés pour environ **840 enfants**.



Animation
« Une brique, 3 matériaux ».

LE DÉFI DES ÉCOLES ACTE 11

Chaque année, un concours a lieu dans les écoles primaires de l'agglomération. Le défi des écoles en 2016 consistait en un concours de collecte de bouteilles et flacons en plastique.

BILAN : 39 écoles participantes, 243 classes soit 6 000 élèves, 5 218 Kg de bouteilles en plastique collectées. Les gagnants ont été primés par un chèque de 500 € valable dans les magasins de sport ou de culture.

Tous les participants ont reçu un cahier de dessins avec les photos des écoles participantes et un porte-clefs en forme de bouteille plastique.

LE PRÊT D'OUTILS

Les outils mis à disposition :

- Exposition Tour(s)plus sur la gestion des déchets (prêt : 15 fois).
- Malle des p'tits Z'ateliers de Rouletaboule pour la sensibilisation des maternelles (prêt : 8 fois).
- Exposition photographique Yann Arthus Bertrand sur le Développement Durable (prêt : 5 fois).
- Exposition photographique Yann Arthus Bertrand sur la Biodiversité (prêt : 6 fois).
- Malle ambassadeur du tri (prêt : 3 fois).
- Exposition Eco-Emballages (prêt : 4 fois).
- Kit papier recyclé (prêt 8 fois).
- Jeu de l'oie géant (prêt 11 fois).
- Jeu Détri'tout (prêt : 10 fois).
- Des autocollants rappelant les consignes de tri collés sur les bacs jaunes.
- Des affiches A3 à afficher dans les locaux poubelles au-dessus des bacs jaunes.

Animation
« DU PAPIER AU PAPIER ».
Cette animation illustre le recyclage des vieux papiers usagés en papier recyclé grâce à des tamis.



**La collecte des déchets
ménagés et assimilés**

p. 14

.....

**Unité Bacs et points d'apport
volontaire**

p. 20

.....





31

Collector



LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Répartition des collectes sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Tour(s)plus

- Régie dépôt nord
- Régie dépôt centre
- Régie dépôt sud
- Contrat SITA (suivi Ourry)
- Contrat COVED



LES PRESTATIONS RÉALISÉES

La Communauté d'Agglomération Tour(s)Plus met à la disposition de ses habitants, un dispositif complet de collecte des déchets ménagers :

- > Une collecte des ordures ménagères résiduelles.
- > Une collecte sélective des emballages et journaux-magazines.
- > Une collecte des déchets végétaux pour certaines communes.
- > Une collecte du verre.
- > Une collecte des encombrants,
- > Une collecte des cartons pour les gros producteurs.

Elle s'appuie pour cela sur une régie de service et des contrats avec les entreprises de collecte privées.

LA RÉGIE

La Communauté d'Agglomération dispose d'un service collecte et apport volontaire dont une partie est assurée en régie directe. Celle-ci compte 238 agents, répartis en trois dépôts :

Le dépôt nord, situé rue Christian Huygens à Tours nord, accueille :

- 1 chef de dépôt.
- 1 assistante.
- 3 agents de maîtrise.
- 42 agents.
- 2 ambassadeurs de la collecte.

Le dépôt centre, situé sur le site de pôle environnemental de La Grange David à La Riche, accueille :

- 1 chef de dépôt.
- 1 assistante.

- 5 agents de maîtrise le matin et 4 agents de maîtrise l'après-midi.
- 60 agents le matin et 38 agents l'après-midi.
- 2 ambassadrices de la collecte.

Le dépôt sud, situé dans la zone d'activité n°2 de Joué-lès-Tours, accueille :

- **Collecte**
 - 1 chef de dépôt.
 - 1 assistante.
 - 4 agents de maîtrise.
 - 52 agents.
 - 2 ambassadeurs de la collecte.
- **Bacs/Apport Volontaire**
 - 1 responsable.
 - 1 assistant.
 - 2 agents de maîtrise.
 - 12 agents.



Bennes sous le auvent au dépôt centre.



Parc de véhicules.

Le dépôt sud accueille également le responsable de la cellule Ambassadeurs de la collecte et le Coordonnateur Sécurité et Prévention de l'Unité du service.

La régie collecte effectue les missions suivantes :

- > La collecte des ordures ménagères résiduelles et des emballages recyclables en porte-à-porte sur les communes de Chambray-lès-Tours, Joué-lès-Tours, La Membrolle-sur-Choisille, La Riche, Mettray, Notre Dame d'Oé, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Genouph, Saint-Pierre-des-Corps, et Tours.
- > La collecte des déchets verts en porte-à-porte sur les communes de Chambray-lès-Tours, Joué-lès-Tours, La Membrolle-sur-Choisille, Mettray, Notre Dame d'Oé, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire et Saint-Pierre-des-Corps.
- > La collecte des encombrants sur rendez-vous pour l'ensemble des communes de l'agglomération.
- > Le verre en porte-à-porte pour les gros producteurs installés dans l'hypercentre de Tours.
- > Le carton en porte-à-porte pour les gros producteurs installés dans l'hypercentre de Tours.
- > La collecte des papiers de bureaux pour les sites communautaires.
- > Depuis le 1^{er} janvier 2016, la régie a repris la collecte des Points d'Apport Volontaire Enterrés destinés à la collecte des Ordures Ménagères Résiduelles et le tri sélectif entre Loire et Cher.

LES PRESTATAIRES PRIVÉS

La Communauté d'agglomération fait appel à des prestataires privés pour les collectes suivantes :

- > **Les collectes sélectives et des déchets ménagers résiduels** sont réalisées par l'entreprise Ourry sur les communes de Chanceaux-sur-Choisille, Fondettes, Luynes, Parçay-Meslay, Rochecorbon et Saint-Étienne-de-Chigny, et par l'entreprise COVED sur les communes de Ballan-Miré, Berthenay, Druye, Savonnières et Villandry. Les communes de Ballan-Miré et Savonnières bénéficient également d'une collecte de déchets verts.
- > **Les collectes de cartons des commerces** sur l'ensemble du territoire de la Communauté (sauf Tours centre) par l'entreprise TRI 37.
- > **La collecte des conteneurs d'apport volontaire** est réalisée :
 - Par l'entreprise Ourry pour les bornes OMR et CS au nord de la Loire et au sud du Cher.
 - Par l'entreprise COVED pour les bornes à Verre sur l'ensemble du périmètre communautaire.

- 17 BOM sont affectées au dépôt centre à La Riche + 1 mini-benne + 3 micro-bennes.
- 12 BOM sont affectées au dépôt nord à Tours + 2 mini-bennes + 2 micro-bennes.
- 10 BOM sont affectées au dépôt sud à Joué-lès-Tours + 2 mini-bennes + 1 micro-benne + 4 camions plateau encombrants + 1 camion de collecte spécifique du verre.
- 11 BOM constituent une réserve pouvant servir aux 3 dépôts en cas de BOM immobilisée pour réparation ou entretien courant.

Le service dispose également d'un parc de 46 véhicules légers et utilitaires pour les besoins logistiques.

Les travaux d'entretien du matériel roulant sont réalisés en régie directe par le service mécanique ou confiés à des entreprises spécialisées dans des ateliers adaptés aux réparations spécifiques.

La répartition des effectifs est la suivante :

- > 1 agent de maîtrise responsable de la cellule mécanique.
- > 1 adjoint en charge des commandes et de la planification.
- > 1 assistante pour la gestion administrative et la facturation.
- > 6 mécaniciens (2 au dépôt Centre et 4 au dépôt sud dont 2 avec restrictions).

➕ Voir graphiques correspondants pages 46/47

LE PARC DE VÉHICULES

La Communauté d'agglomération Tour(s)plus dispose d'un parc de 47 Bennes à Ordures Ménagères (BOM) à chargement arrière, 7 mini-bennes, 7 micro-bennes, 4 camions plateau pour le service collecte des encombrants et 1 mini-benne pour la collecte spécifique du verre.

PROJET 2017 :

Les élus ont souhaité développer la collecte des déchets végétaux en porte-à-porte. Ainsi, certaines communes bénéficieront à partir du 1er janvier 2017 (communes en prestation de service) ou au 1er janvier 2018 (communes collectées par la régie). Cette démarche s'inscrit dans une volonté de responsabiliser l'utilisateur de plus en plus vis-à-vis du tri en permettant d'extraire une fraction valorisable. Toutefois, le développement de cette activité s'est majoritairement faite en substitution d'une collecte hebdomadaire d'OMR par une collecte de déchets verts et ainsi limiter l'impact sur le coût du service.

Le marché de collecte destiné à effectuer les opérations de ramassage sur les communes de Ballan-Miré, Berthenay, Druye, Savonnières et Villandry a été renouvelé en 2016 pour les années 2017 à 2020. L'entreprise COVED, sortante, a renouvelé ce marché.



Collecte des déchets résiduels.



Camion de collecte sélective.

LA COLLECTE DES DÉCHETS RÉSIDUELS

La collecte des déchets ménagers résiduels est conteneurisée : la collecte est donc mécanisée. La fréquence de collecte est de 1 à 2 passages par semaine, auprès de l'ensemble des usagers.

LES TONNAGES COLLECTÉS

La tendance à la baisse observée depuis 2012 se poursuit, y compris dans la production individuelle puisque le poids par habitant passe de 227 à 224kg/hab./an (-1,2%). L'apport volontaire poursuit son développement (13% en 2016 contre 9% en 2014, et 1% en 2011). À ce titre, la répartition des charges de travail a permis de réorganiser une partie du travail des agents de l'Unité Collecte. À effectif et moyens matériels constants, le service a donc repris en régie une partie des opérations de collecte sur le cœur de l'agglomération (entre Loire et Cher).

+ Voir graphiques correspondants page 48

Point d'apport volontaire enterré.



LA COLLECTE SÉLECTIVE

La collecte des emballages et des journaux-magazines en mélange est conteneurisée : la collecte est donc mécanisée.

LES TONNAGES COLLECTÉS

La fréquence de collecte est d'un passage par semaine et les tonnages collectés ne tiennent compte que des emballages et journaux/revues/magazines produits par les ménages et entreprises assimilées : les productions de cartons, de verre et de papiers de bureau ne sont donc pas intégrées à ces chiffres et font l'objet de collectes spécifiques détaillées ultérieurement.

+ Voir graphiques correspondants page 48

Tant en termes de quantité collective qu'individuelle, la production annuelle continue d'augmenter passant de 60,3kg à presque 62kg/hab, permettant d'augmenter la production globale de près de 600 tonnes. Cette tendance démontre

POINTS FORTS 2016

Compte-tenu du déploiement progressif de l'apport volontaire et de son impact sur la collecte en porte-à-porte, le service Environnement a repris une partie de cette activité en régie dès le 1^{er} janvier 2016. En effet, l'action combinée d'une optimisation de l'outil de collecte en porte-à-porte et du développement du réseau de PAVE a permis de créer 4 équipages, permettant d'assurer cette mission à effectif constant.

l'effort continu des usagers pour améliorer les performances en termes de tri sélectif. De la même manière que pour les ordures ménagères résiduelles, la part de l'apport volontaire pour la collecte sélective augmente mais de manière plus marquée que les années précédentes du fait d'une forte augmentation des tonnages (+3%).

L'apport volontaire poursuit son développement avec

+13%
en 2016



Collecte des végétaux.

LA COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

La collecte des végétaux est organisée sur une partie du territoire de la Communauté : les communes desservies sont entièrement conteneurisées et la collecte est donc mécanisée. La fréquence de collecte est d'un passage par semaine. Pendant la période de repos végétatif (janvier et février), la collecte est maintenue avec une périodicité de deux passages par mois. Un bac roulant est mis gracieusement à disposition des usagers. Il est possible d'en obtenir un second qui, dans ce cas, est facturé.

LES TONNAGES COLLECTÉS

Le phénomène de saisonnalité est très identifiable sur ce flux, avec des productions très importantes sur les saisons de printemps et d'automne, et des phénomènes de repos en été et encore plus particulièrement de décembre à février. Si l'année 2015 avait été marquée par une forte période de sécheresse ayant aboutie à une réduction des tonnages, l'année 2016 a été, à l'inverse, marquée par une forte période de précipitations qui a favorisé la pousse des végétaux et eu pour conséquence une hausse des tonnages globaux (+4,5%).

+ Voir graphiques correspondants page 48



Collecte des déchets végétaux.



Collecte des encombrants.

LA COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS

La collecte en porte-à-porte des encombrants des ménages est réalisée sur rendez-vous obtenu auprès des services de Tour(s)plus, pour toutes les communes de l'agglomération. Certains bailleurs sociaux sont conventionnés avec le Service de la Collecte de Tour(s)Plus : ils bénéficient ainsi d'un planning de collecte annuel. Il s'agit d'une collecte manuelle, réalisée en régie par l'unité "Encombrants et collectes spécifiques", selon un zonage permettant, a minima, une collecte hebdomadaire sur chaque zone. Trois équipes de deux agents sont chargées de la collecte, à l'aide de 3 camions plateaux.

Les encombrants sont déposés sur la plateforme de démantèlement des Douets où les matières qui les composent sont séparées pour être valorisées.

LES TONNAGES COLLECTÉS

La tendance constatée les années précédentes se poursuit : ainsi, les tonnages continuent d'augmenter (+5,5%), affirmant ainsi l'augmentation du nombre de rendez-vous honorés par le service (+8,7%).

+ Voir graphiques correspondants page 48

PROJETS 2017/2018

Dans le cadre de l'optimisation de la valorisation des flux collectés, les élus communautaires se sont engagés dans le développement de la collecte des déchets végétaux en porte-à-porte pour les usagers des communes péri-urbaines. Ainsi, une première phase a été mise en œuvre en 2017 (contrats de prestation de service) et sera poursuivi en 2018 avec certaines communes dont les déchets sont collectés en régie directe.



Collecte des cartons Tri37.

LA COLLECTE DES CARTONS

Il s'agit d'une collecte manuelle, mécanisée pour partie lorsqu'elle est effectuée à l'aide d'une benne à ordures ménagères, permettant une compaction des volumes collectés. Elle est réalisée en porte-à-porte, auprès des gros producteurs de l'agglomération.

Cette collecte est effectuée en régie sur l'hypercentre de Tours de 17h30 à 21h30 du lundi au samedi et par Tri 37, dans le cadre d'un marché de service, sur le reste du territoire, selon une répartition territoriale hebdomadaire élaborée en fonction des zones industrielles ou commerciales à collecter.

LES TONNAGES COLLECTÉS

La tendance à la stagnation aperçue en 2015 se confirme (-0,1%). La répartition régie/prestation conserve les mêmes proportions, indiquant ainsi que le phénomène est généralisé.

➤ Voir graphiques correspondants page 49



Collecte des cartons par la Régie.

LA COLLECTE DU VERRE

La collecte est réalisée différemment qu'il s'agisse des particuliers ou des gros producteurs :

- Les particuliers sont invités à déposer leur verre dans les colonnes d'apport volontaire.
- Les gros producteurs disposent d'une collecte en porte-à-porte, notamment dans l'hypercentre de Tours. Il s'agit d'une collecte partiellement mécanisée, réalisée par l'unité « Collectes spécifiques ». Les commerçants sont équipés de caissettes ou de bacs spécialement dédiés, collectés les mardis et vendredis entre 7h30 et 14h30.

LES TONNAGES COLLECTÉS

On observe une poursuite de l'évolution favorable des tonnages collectés en verre, mettant en avant les efforts toujours plus importants des usagers à trier ce flux.

La part régie (gros producteurs) diminue légèrement (-20 tonnes) quand la part de collecte des PAV(E) en prestation augmente de façon nette (+270 tonnes, soit +3,6%). Cette augmentation s'explique néanmoins par le rattrapage nécessaire des retards de collecte observés fin 2015 et qui ont dû être rattrapés début 2016 (+9,1% de tonnages collectés en plus au cours du 1^{er} trimestre 2016 par rapport à la même période l'année précédente).

➤ Voir graphiques correspondants page 49



Collecte du verre.

12,14
tonnes de papier
de bureaux ont été collectées.

+ 40 %

350
tonnes
ont été collectées
avec le compacteur.

+ 2,6 %

23 875€
représente le coût
de fonctionnement
du compacteur

Compacteur des Halles.



LA COLLECTE DES PAPIERS DE BUREAUX

Dans l'optique de développer la valeur de l'exemple, le service a mis en place une collecte des papiers de bureaux. Il s'agit d'une collecte réalisée par l'unité « Encombrants et collectes spécifiques », auprès des sites communautaires suivants :

- > Siège de Tour(s)Plus.
- > SITCAT.
- > Les trois dépôts du service collecte et apport volontaire.
- > La STEP.
- > Le SERA.
- > La maison des déchèteries.

LES TONNAGES COLLECTÉS

En 2016, 12,14 tonnes de papier de bureaux ont été collectées : ce flux augmente de près de 40 % en raison d'un travail de tri des archives communautaires ayant abouti à la destruction d'une partie d'entre elles.

LE COMPACTEUR DES HALLES

Un modèle compact et esthétique est utilisé au niveau de la place des Halles à Tours. Destiné principalement à l'élimination des déchets des commerçants du carreau des Halles, il sert également aux commerçants lors des marchés du mercredi et samedi et son utilisation est autorisée pour les riverains qui ne sont pas en mesure de stocker leurs bacs à ordures ménagères dans leur habitation.

350 tonnes ont été collectées avec ce matériel en 2016, soit une augmentation des volumes de près de 2,6%. L'utilisation du compacteur représente un coût de fonctionnement de 23 875€ TTC.



UNITÉS BACS ET POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

231 852

conteneurs

+ 5,7 %



18 713

composteurs

+ 4,8 %



10 763

interventions

+ 31 %

Équipage CITEC
lors de la mise
en place
des bacs DV
sur la commune
de Fondettes.



L'UNITÉ BACS

Les agents

- > 1 chef d'unité.
- > 1 agent de gestion administrative en commun avec l'unité P.A.V.
- > 8 agents d'entretien et de maintenance.

Les missions

L'unité a en charge la gestion des conteneurs de collecte en porte-à-porte et des composteurs individuels sur l'ensemble du territoire des 22 communes de l'agglomération. Les agents effectuent les livraisons en porte-à-porte des conteneurs (nouveau producteur, échange, prêt...), réparation et distribution des composteurs individuels et sacs plastiques.

Les moyens matériels

L'unité dispose d'un parc de 4 véhicules utilitaires de 9 à 14 m³ et d'un engin de manutention. Une laveuse semi-automatique permet le nettoyage et la désinfection d'environ 50 bacs/jour.

RÉPARTITION DES CONTENEURS PAR COMMUNE

Le parc total de bacs roulants est de **231 852 bacs** tous flux confondus.

Le parc de bacs est en augmentation de **+5,7%**.

La baisse du nombre de bacs sur les communes de Tours est la conséquence de la mise en place de PAVE dans l'habitat collectif.

L'ensemble des communes à l'exception de La Riche et Saint-Genouph sont désormais équipées de bacs végétaux.

+ Voir graphique correspondant page 49

RÉPARTITION DES CONTENEURS

+ Voir graphique correspondant page 49

NOMBRE D'INTERVENTIONS SUR LE PARC DE BACS

La mise en place de bacs végétaux et la modification des volumes des OMR suite aux modifications des fréquences de collecte est la conséquence d'une augmentation des interventions.

La société CITEC dans le cadre de la conteneurisation en bacs végétaux a procédé à une enquête et une mise en place de **12 000 bacs** pour un montant de **266 991€ TTC**.

+ Voir graphique correspondant page 49

LES COMPOSTEURS

RÉPARTITION DU NOMBRE DE COMPOSTEURS INDIVIDUELS

+ Voir graphique correspondant page 47

L'UNITÉ POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Les agents

- > 1 chef d'unité.
- > 1 Agent de gestion administrative en commun avec l'unité Bacs.
- > 5 agents d'entretien et de maintenance.

Les missions

En charge du nettoyage et de la maintenance des conteneurs d'apport volontaire, l'unité œuvre également au développement du réseau, plus particulièrement dans l'habitat collectif en partenariat avec les bailleurs sociaux.

Les moyens matériels

L'unité dispose d'un parc de 2 véhicules de lavage et 1 camion atelier.

Le nettoyage

- > En régie, les Points d'Apport Volontaire Entérés sont nettoyés par deux agents disposant chacun d'une unité mobile de lavage. En 2016, le service a effectué **8 916 lavages**. En moyenne chaque conteneur a été nettoyé 8 fois dans l'année.



Opération de maintenance,
place Rabelais.



Lavage des PAVE, rue Edgar POE à Tours.

> En prestation de service, les cuves sont nettoyées par une équipe de deux agents disposant d'un camion spécifique.

En 2016, la société ANCO a effectué **2 502 lavages** pour un montant de **192 860 € TTC**.

La maintenance

Deux agents à plein temps sont affectés à cette mission. Ils procèdent aux remplacements des pièces détachées et au maintien en bon état des équipements.

Ils positionnent également les bornes sur les nouveaux points d'apport volontaire enterrés avant leurs mises en service.

Ils disposent pour cela d'un véhicule PL équipé d'une grue et d'un atelier.

DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU

À la demande des bailleurs sociaux mais également de copropriétés privées, des Points d'Apport Volontaire Enterrés (PAVE), ont été positionnés. Ils permettent de supprimer les incendies de poubelles, apportent une diminution des contraintes de manutention aux gardiens d'immeubles et éliminent la prolifération d'insectes dans les espaces communs des bâtiments.

En 2016, le nombre de conteneurs enterrés a augmenté de **+7%**.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CONTENEURS ENTERRÉS

Ce tableau correspond au développement du réseau. Il faut donc changer le titre du tableau.

+ Voir graphique correspondant page 50



Collecte Régie.



Collecte Ourry.

RÉPARTITION DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Les 1 660 points d'apport volontaire enterrés et aériens de l'agglomération tous flux confondus, sont collectés par les entreprises Ourry, COVED et la régie Tour(s)plus.

+ Voir graphique correspondant page 50

COLLECTE DU VERRE

8 004 tonnes de verre ont été collectées en 2016, ce qui représente 27Kg/habitant/an, soit une augmentation de +3,8% par rapport à l'année 2015.

+ Voir graphiques correspondants page 50

ÉVOLUTION DES TONNAGES VERRE

En moyenne l'apport est de 667 tonnes par mois soit une augmentation de +3.5% par rapport à l'année 2015. Cela s'explique par un déploiement du réseau de conteneur verre.

+ Voir graphiques correspondants page 51

LES PAVE ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELS ET EMBALLAGE

La collecte des conteneurs OMR et Emballage est répartie de la façon suivante :

> **Ourry** : 441 conteneurs dans les secteurs nord Loire et sud Loire.

> **Régie** : 531 conteneurs dans les secteurs centre, entre Loire et Cher, La Riche et Saint-Pierre-des-Corps.

LES TONNAGES

En moyenne par mois l'apport des déchets en Points d'apport volontaire enterrés est de 366 tonnes pour les OMR et de 108 tonnes pour l'emballage.

+ Voir graphiques correspondants page 50

RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR POSTE

+ Voir graphiques correspondants page 50



Prestation de lavage et désinfection ANCO,
rue Pierre Lescot à Joué-lès-Tours.

**L'unité déchèteries
et moyens matériels**

p. 24

.....

**Le tri des emballages et des
journaux-magazines en centre
de tri et leur valorisation**

p. 28

.....

**Les unités de compostage
des déchets végétaux**

p. 32

.....

**Le démantèlement
des encombrants**

p. 34

.....

La valorisation du bois

p. 35

.....

La valorisation des gravats

p. 36

.....

**Le transfert
et l'enfouissement
des déchets**

p. 37

.....

**Le stockage
des déchets ultimes**

p. 38

.....





Valoriser



L'UNITÉ DÉCHÈTERIES ET MOYENS MATÉRIELS

En 2016,
les déchèteries
ont reçu

405 451
visites

L'unité déchèteries et moyens matériels est chargée de la gestion des déchèteries, de l'habillement et de commandes de moyens matériels.

En 2016, le temps de travail des agents a été réparti à 84 % en déchèteries, 16 % en travaux divers. 3 à 4 agents sont affectés par déchèterie.

L'effectif comprend **28 agents** :

- 1 assistante chargée des ressources humaines, appel d'offre et communication.
- 1 technicien responsable de cellule.
- 1 technicien chargé de la logistique déchèteries.
- 1 assistante chargée du secrétariat et de la gestion des badges d'accès.
- 23 agents de déchèteries.
- 1 agent de maîtrise chargé de l'habillement et des moyens matériels.

LES DIFFÉRENTES DÉCHÈTERIES

Tour(s)plus exploite en régie 5 déchèteries communautaires suivantes :

- > **LA MILLETIÈRE**
8 rue de l'Aviation - 37100 Tours.
- > **LA GRANGE-DAVID**
Boulevard Louis XI - 37520 La Riche,
- > **LA HAUTE LIMOUGÈRE**
2 rue Haute Morienne - 37230 Fondettes,
- > **LE BOIS DE PLANTE**
ZI Bois de Plantes 37700 Saint-Pierre-des-Corps
- > **LES AUBUIS**
rue Jean Perrin 37550 Saint-Avertin.

Les habitants de Tour(s)plus peuvent aussi accéder à la déchèterie de **la Billette**, route de Monts à Joué-lès-Tours, dont l'exploitation est assurée par la société COVED et à la déchèterie **du Cassantin**, ZA du Cassantin à Chanceaux/Choisille, dont l'exploitation est assurée par la société SUEZ ENVIRONNEMENT.

De même, les habitants de Fondettes, Luynes, et Saint-Étienne-de-Chigny, peuvent accéder à la déchèterie **de PERNAY** gérée par l'ex Communauté de Communes de Gâtines et Choisille. Avec cette organisation, tous les habitants des communes de Tour(s)plus disposent tous d'une déchèterie dans un rayon de moins de 7 km de leur domicile.



Bas de quai.

HD à nous fournir

FRÉQUENTATION ET BADGES D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES

La répartition est la suivante : 99% dans les déchèteries communautaires et 1% dans celle non-communautaire.

➕ Voir graphiques correspondants pages 51/52

La tendance générale est à une baisse de la fréquentation (forte sur La Milletière et Le Cassantin) avec toutefois une forte hausse sur la déchèterie de La Riche.

On constate une baisse de la fréquentation dans la déchèterie non communautaire de Pernay des habitants de Luynes et Saint-Étienne-de-Chigny, ainsi que ceux de la zone rurale nord de Fondettes.



Haut de quai.

HD à nous fournir

Engon
de compaction.



Près de
77 991
cartes
sont actives
au 31/12/2016

▼
5 680
badges
ont été fournis
aux usagers
en 2016, dont 990
pour perte

En 2016,
le temps de travail
des agents a été
réparti à

84 %
en déchèterie

▼
16 %
en travaux
divers



Panneaux
d'information.

CARTE D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES COMMUNAUTAIRES

L'accès aux déchèteries est autorisé uniquement aux véhicules des particuliers disposant d'une carte individuelle à code barre.

La demande de carte est effectuée avec un imprimé à renseigner, auquel est joint la copie d'un justificatif de domicile (*quittance de loyer ou facture EDF*). L'imprimé est aussi disponible dans les déchèteries ou téléchargeable sur le site internet de Tour(s)plus.

L'utilisateur reçoit ensuite sa carte par courrier sous quelques semaines.

Il n'est délivré qu'une carte par foyer. Les cartes sont lues avec une console portable utilisée par l'agent d'accueil de la déchèterie.

Les données sont transmises chaque jour par connexion au réseau internet.

Le logiciel de gestion des cartes est hébergé par l'entreprise TRADIM, et peut être consulté à distance par le service. >>>



XXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

LES TRAVAUX EFFECTUÉS EN 2016

Des travaux ont été effectués sur l'ensemble des déchèteries. Ils portent notamment sur l'aménagement d'une zone DDS (déchets dangereux spécifique), le terrassement d'un quai végétaux supplémentaire, la pose d'un filet anti-poussière et la construction d'une nouvelle déchèterie.

»» LES TONNAGES DÉPOSÉS EN DÉCHÈTERIES

Le tonnage collecté en 2016 dans les déchèteries est de **44 972 tonnes**, soit quasiment le même chiffre qu'en 2015.

L'apport moyen est d'environ 110 kg par visite. Près de 75% du tonnage déposé a été recyclé ou valorisé.

➕ Voir graphiques correspondants page 52

LES FILIÈRES DE TRAITEMENT DES DÉCHÈTERIES EN 2016

➕ Voir graphiques correspondants page 52

COLLECTE DES DEEE : DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

Tour(s)plus a passé une convention pour le traitement des DEEE avec Eco-Système et OCAD3E, éco-organismes agréés pour la collecte et le traitement des DEEE.

C'est l'entreprise DERICHEBOURG qui effectue en sous-traitance la collecte hebdomadaire des DEEE dans chaque site de déchèterie.

119
tonnes de matière valorisée énergiquement

▼
862
tonnes de CO₂ ont été évitées et **1700 barils de pétrole brut** ont été économisés

En 2016 près de 1718 tonnes de DEEE ont été collectées dans les déchèteries, à la recyclerie des Douets et au service propreté urbaine, soit environ 4,7 kg/an/hab (performance nationale moyenne milieu urbain 2,4 kg). Cela représente une hausse de 14% par rapport à 2015.

➕ Voir graphiques correspondants page 52

Le soutien financier versé par Eco-système au titre de la collecte en 2016 a été de 139 759 €, soit une hausse de 13 % par rapport à 2015.

Cette collecte a permis de recycler 1123 tonnes de matière soit 579 tonnes de ferrailles, 126 tonnes de métaux non-ferreux, 270 tonnes de plastiques et 148 tonnes de verre.

TRAVAUX DÉCHÈTERIE DE BOIS DE PLAN

Terrassement d'un quai végétaux supplémentaire



TRAVAUX NOUVELLE DÉCHÈTERIE DE JOUÉ - LÈS-TOURS

Construction nouvelle déchèterie



TE (ST-PIERRE-DES-CORPS)

et pose d'une clôture + pose d'un filet anti-poussière sur 60ml



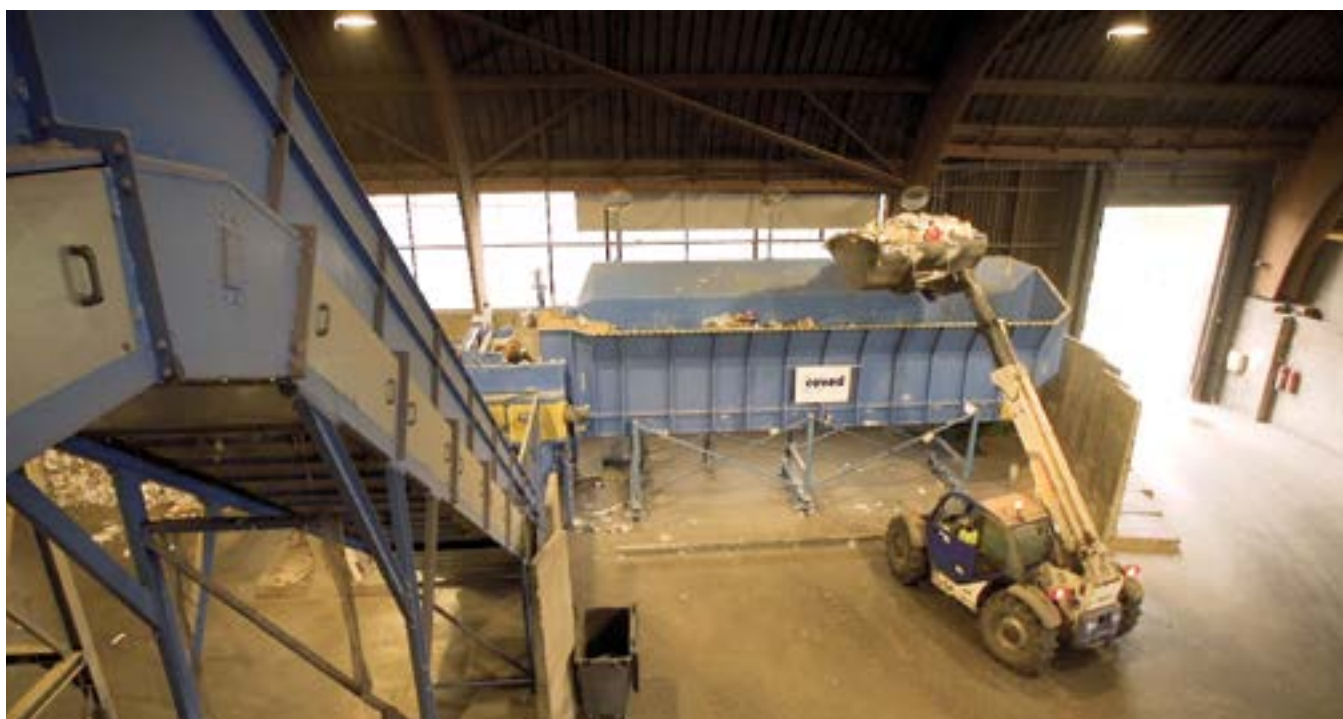
TRAVAUX DÉCHÈTERIE DE LA GRANGE-DAVID (LA RICHE)

Aménagement zone DDS





LE TRI DES EMBALLAGES ET DES JOURNAUX-MAGAZINES EN CENTRE DE TRI ET LEUR VALORISATION



Zone d'alimentation du centre de tri.

Tour(s)plus est propriétaire du bâtiment du centre de tri situé sur le site de La Grange David à La Riche près de la station d'épuration et fait appel à un exploitant pour qu'il fournisse la chaîne de tri, qu'il l'installe et qu'il l'exploite.

Tour(s)plus a ainsi contractualisé avec la société COVED au 1^{er} janvier 2016 pour la fourniture et l'exploitation de sa nouvelle chaîne de tri d'emballages et de journaux-magazines sur son site

de la Grange David à La Riche, pour une durée de 4 ans, renouvelable 1 an.

Le process a été entièrement modifié afin d'accroître la capacité de tri en tonnage et en variété de catégories triées mais aussi pour améliorer les conditions de tri des valoristes.

Tour(s)plus a passé un groupement de commandes avec la Communauté de Communes Gâtines et Choisses qui prévoit d'apporter en

2017, **750 tonnes** d'emballages et de journaux magazines en vrac et en sacs jaunes.

Tour(s)plus a déposé en 2016, **18 411 tonnes** d'emballages et de journaux-magazines et **1 289 tonnes** de cartons issus de la collecte sélective des commerces.

Le montant payé en 2016 sur ce marché s'élève à **3 903 586 € TTC**.



Le déchargement.



Un trommel

Les travaux de modernisation de la chaîne de tri ont eu lieu d'avril à juin 2016, période pendant laquelle les emballages ont été redirigés sur les centres de tri de Mur en Sologne, de Bourges et du Mans.

LES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS MIS EN PLACE PAR COVERD

> **Une trémie ouvreuse de sacs** de 35 m³: afin de permettre à la chaîne de traiter autant les produits en vrac que les produits en sacs, c'est une trémie équipée d'un système débrayable pour l'ouverture de sacs. Elle assure également une **fonction régulatrice** et permet de **peser les matériaux**.

> **Un trommel** : placé en début de process, ce trommel assure d'une part une première séparation des corps plats et des opérateurs en cabine de pré-tri. Tour(s)plus a dû procéder à des travaux de renforcement du sol pour ancrer la charpente du trommel.

Les produits triés et expédiés en filières de recyclage en 2016 comprennent les matériaux suivants :

9 268

tonnes de papiers

5 322

tonnes de cartons

148

tonnes de films plastiques

874

tonnes de PET clair

304

tonnes de PET foncé

347

tonnes de PEHD

66

tonnes de pots et barquettes plastiques

200

tonnes de briques alimentaires

527

tonnes d'acier

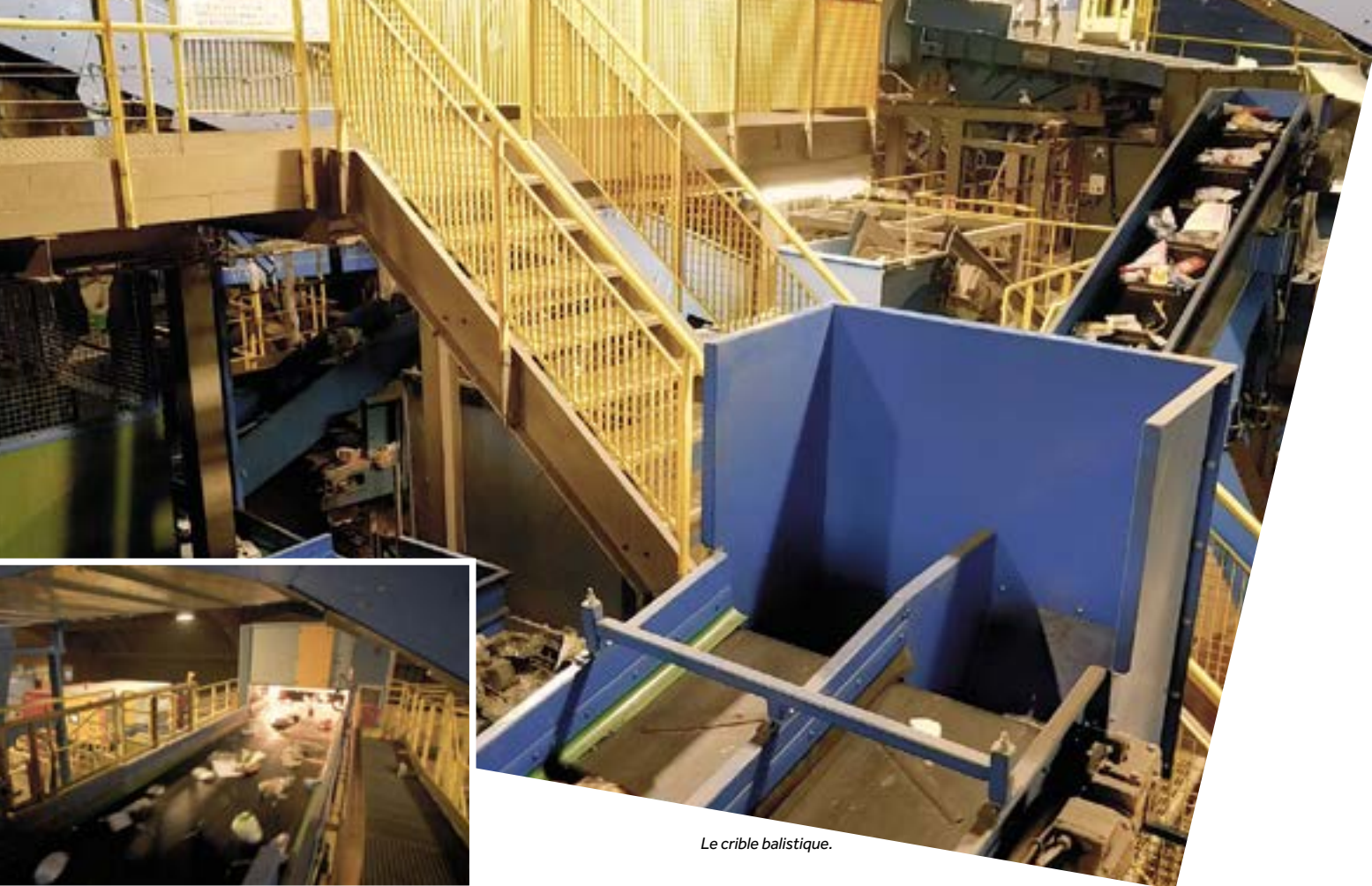
56

tonnes d'alu

2 699

tonnes de refus





Le crible balistique.



Trieur optique.

> **Trois trieurs optiques supplémentaires en plus des 2 existants :**

- Un trieur optique supplémentaire pour le tri des corps plats : le débit entrant étant plus important, trois équipements sont nécessaires à un tri efficace.

Ainsi il est maintenu une des machines de tri optique actuelle pour le tri des petits JRM. Le second trieur optique actuellement utilisé pour le tri des corps creux sera reconfiguré pour le tri des grands corps plats.

En complément, un nouveau trieur optique de type Boréas, est installé sur la fraction des corps plats supérieurs à 200 mm (grands corps plats).

- Ajout de deux trieurs optiques pour le tri des corps creux : une première machine mono-canal ternaire et une deuxième machine tri-canal ternaire. Ces équipements permettent de préparer des flux propres de corps creux (forte pureté des flux). Les fractions traitées sont ELA, PET clair, PET foncé, PEHD et PP.

- > Une nouvelle table de tri de corps creux séquentielle : la nouvelle cabine des corps creux, adaptée au tri séquentiel, à la nouvelle norme X35D.

- > Ajout d'un overband : pour atteindre les rendements demandés, un overband supplémentaire est installé.

- > Ajout d'un courant de Foucault : cet équipement, destiné à la captation du flux aluminium, sera protégé en amont par une poulie magnétique.
- > Installation de 40 convoyeurs.
- > Un compresseur avec un moteur de 55kW avec une vitesse de rotation de 3000 tr/min et une tension de 400V triphasé /50 Hz.

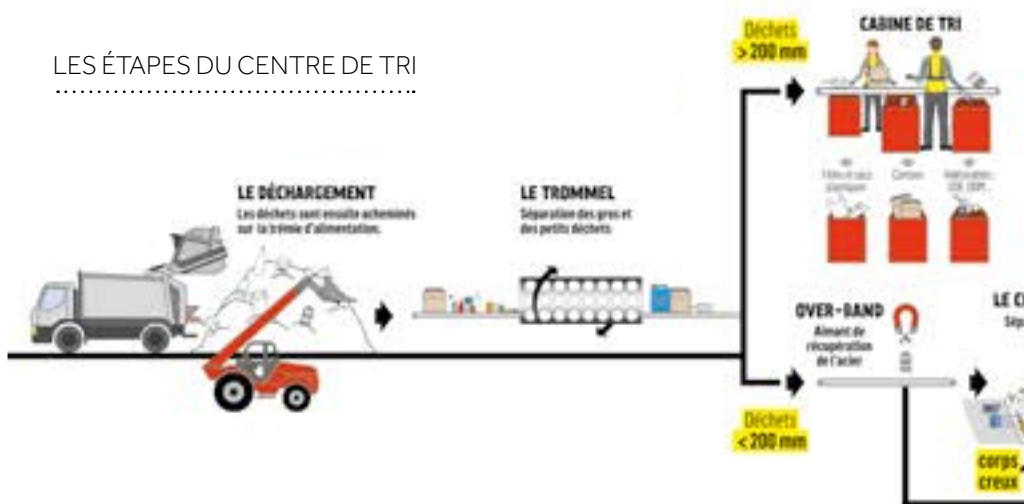
Le rendement moyen de la chaîne de tri est de **6 tonnes/heure**.

100 % de la matière entrante est valorisée avec 90 % de valorisation matière grâce no-

tamment au recyclage des films et des pots et barquettes plastiques et 10% de valorisation énergétique grâce à l'envoi des refus à Chateaubriant (44) pour une transformation en Combustibles Solides de Récupération (CSR) ; Les CSR sont ensuite livrés chez des cimentiers (Calcia à Villiers au Bouin et Lafarge à Saint-Pierre-la-Cour) pour alimenter les fours en vue de la fabrication des ciments.

Les refus représentent **13 %** du tonnage entrant sur la chaîne de tri.

LES ÉTAPES DU CENTRE DE TRI



LES MOYENS HUMAINS

Le personnel COVED comprend 44 personnes dont :

- 2 techniciens de maintenance.
- 2 conducteurs de presse.
- 2 conducteurs d'alimentation.
- 2 conducteurs de chargement.
- 2 chefs de cabine titulaires et 2 chefs de cabine suppléants.
- 2 équipes de 16 valoristes.

Il y a en plus 11 valoristes d'insertion de l'entreprise Tri37, ce qui représente 29 % des heures de tri sur la chaîne.

Le personnel d'encadrement comprend :

- La responsable d'exploitation.
- Le responsable maintenance.
- La responsable qualité.
- L'assistante d'exploitation.



Contrôle qualité.



Balles de produits recyclables.

Tour(s)plus gère les contrats de vente de ces produits avec plusieurs sociétés :

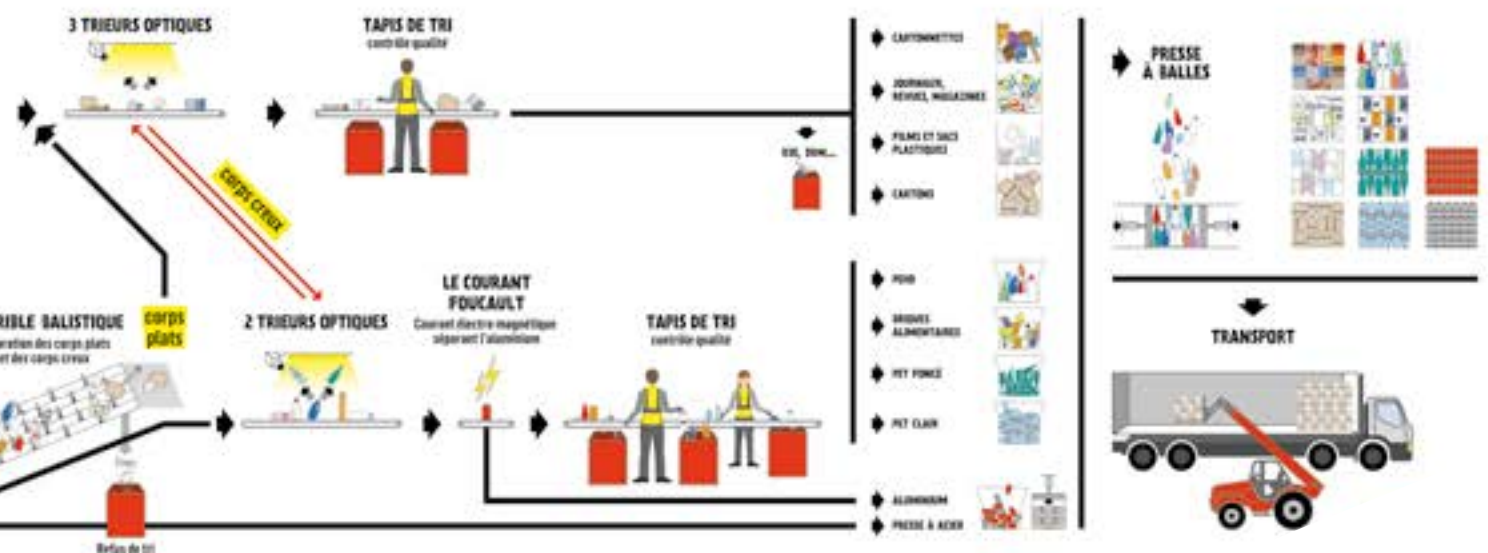
- VERRALIA pour le verre.
- COVED pour les emballages cartons, acier, alu et journaux-magazines en partenariat avec la papeterie GOLBEY dans les Vosges.
- PAPREC pour tous les emballages plastiques.

Les recettes proviennent des soutiens des éco-organismes Eco-Emballages et Ecofolio pour un montant de **3 201 324 €** et de la vente des matières triées pour un montant de **1 819 317 €** sur l'année, soit au total **5 020 641 €**.

LES PROJETS

Des nouveaux outils de communication sont en cours de fabrication pour présenter et expliquer le process aux visiteurs : panneaux, plaquettes, film...

Tour(s)plus a commandé une étude technique au cabinet MERLIN pour étudier la faisabilité d'un agrandissement du centre de tri sur place. Les conclusions de cette étude sont négatives, le site est en zone inondable et très contraint en terme de place et d'accès. C'est pourquoi, Tour(s)plus a trouvé un autre site d'implantation dans la zone d'activités du Cassantin sur les communes de Chanceaux- sur-Choisilles et de Parçay-Meslay et est en discussion avec plusieurs collectivités partenaires des départements d'Indre-et-Loire, du Loir et Cher et de la Sarthe pour la construction d'un centre de tri de 30 000 à 40 000 tonnes d'emballages d'emballages et de journaux-magazines.





LES UNITÉS DE COMPOSTAGE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX



Xxxxxx xxxxxxxx
xxxxxx xxxxxxxx
xxxxxxxx xxxxxxxx
xxxxxx xxxxxxxx
xxxxxx.

Les tonnages déposés entre 2015 et 2016 sont stables.

LE BILAN TECHNIQUE

Pour traiter les déchets verts collectés en déchèteries, en porte-à-porte ou produits par les Services Techniques, la Communauté d'agglomération les fait déposer sur 4 plateformes de compostage situées en Indre-et-Loire. Ces plateformes sont gérées par des sociétés privées (ECOSYS, A.C.T.E. et SEDE), suivant les cas. Les déchets verts de la déchèterie du Cassantin sont traités sur l'installation de Terralys à Chançay dans le cadre du marché d'exploitation de la déchèterie.

La société ECOSYS gère les plates-formes de Charentilly et Saint-Pierre-des-Corps, la société A.C.T.E. celle de Chanceaux-sur-Choisille et SEDE celle de Saint-Avertin appartenant à Tour(s)plus. Un tel maillage géographique permet à Tour(s)plus de limiter les transports de déchets dans et autour de l'agglomération.

Le principe de fonctionnement est le même sur toutes ces installations.

LES QUANTITÉS DE DÉCHETS DÉPOSÉS

➕ Voir graphique correspondant page 53

L'année 2016 fut une année de plus grande production de déchets verts que 2015. Ces tonnages se sont répartis suivant l'origine des déchets. L'augmentation des tonnages traités est liée à l'augmentation des tonnages collectés en porte-à-porte, déchèteries et aux souches des services techniques.

Sur la plateforme de CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE appartenant et gérée par A.C.T.E., ce sont les déchets verts suivants qui sont déposés :

- > Collectes en porte-à-porte sur les communes de Notre-Dame-d'Oé et Mettray, d'un quartier de Tours nord.
- > Déchèterie de la Milletière (Tours nord).
- > Services Techniques de Tours, Mettray Notre-Dame-d'Oé, Rochecorbon, Parçay Meslay et Chanceaux sur Choisille.

➕ Voir graphique correspondant page 53

Sur la plateforme de CHARENTILLY, appartenant et gérée par ECOSYS, ce sont les déchets verts suivants qui sont déposés :

- > Collectes en porte-à-porte sur les communes de Saint-Cyr-sur-Loire et La Membrolle-sur-Choisille.
- > Déchèterie de Fondettes.
- > Services Techniques de Fondettes, Luynes, Saint-Cyr-sur-Loire et La Membrolle-sur-Choisille.

➕ Voir graphique correspondant page 53

Sur la plateforme de SAINT-PIERRE-DES-CORPS, appartenant et gérée par ECOSYS, ce sont les déchets verts suivants qui sont déposés :

- > Collectes en porte-à-porte sur la commune de Saint-Pierre-des-Corps et en benne sur celle de Saint-Genouph.
- > Déchèteries de Saint-Pierre-des-Corps, de Saint-Avertin et de la Grange David (La Riche).
- > Services techniques de Tours, de La Riche et de Saint-Pierre-des-Corps.

➕ Voir graphique correspondant page 53

De 2010 à 2016, les tonnages déposés et compostés sur cette plateforme ont évolué.

Depuis 2014, les tonnages déposés sur cette plateforme ont fortement baissé pour deux raisons :

- > L'arrêt des dépôts de la CC du Val de l'Indre en 2014 sur la plateforme de Saint-Avertin a permis d'y faire composter les déchets verts des déchèteries de la Billette et Saint-Avertin,
- > Le fait que l'activité bois sur Saint-Pierre-des-Corps a pris une grande ampleur, des tonnages de déchèteries ont été détournés vers d'autres plateformes.

Sur la plateforme de SAINT-AVERTIN, appartenant à Tour(s)plus et gérée par SEDE dans le cadre d'un marché public, sont reçus des déchets suivants :

- > Collectes en porte-à-porte sur les communes de Joué-lès-Tours, Chambray-lès-Tours, Saint-Avertin, Ballan-Miré et Savonnières.
- > Services Techniques de Joué-lès-Tours, Chambray-lès-Tours et Saint-Avertin.
- > Déchèteries de La Billette et de Saint Avertin (pour partie).

L'arrêt des dépôts de déchets verts de la Communauté de Communes du Val de l'Indre en 2014 a permis de faire baisser les tonnages réceptionnés sur cette installation et de fonctionner de meilleure manière. Toutefois, en 2016, les tonnages déposés (**12 215 tonnes**) étant supérieurs au seuil autorisé par l'arrêté

Préfectoral de Déclaration de cette installation et qui est de **10 950 tonnes**, une partie des déchets verts ont été transportés sur une autre plateforme de compostage gérée par SEDE, après broyage.

➕ Voir graphique correspondant page 53

Sur l'installation de Chançay, appartenant et gérée par TERRALYS, sont reçus les déchets suivants :

- > Déchèteries du Cassantin, dans le cadre d'une sous-traitance au marché d'exploitation de cette installation passé avec SUEZ.

➕ Voir graphique correspondant page 53

TOTAL des apports sur les cinq plateformes utilisées par Tour(s)plus : en 2016, ce sont donc **27 246 tonnes** de déchets verts et souches qui ont été traitées sur les quatre plates-formes de compostage utilisées par Tour(s)plus.

➕ Voir graphique correspondant page 54

LA VALORISATION

Le compost produit sur ces différentes installations est utilisé par des particuliers, des agriculteurs et d'autres professionnels (horticulteurs, pépiniéristes...).

Par ailleurs, la société SEDE assure une prestation de broyage des déchets de bois des services techniques sur les sites de chantier importants. Ces déchets broyés sont laissés à la disposition des services techniques.

LE BILAN FINANCIER

Le compostage des déchets verts et des souches collectés sur le territoire de Tour(s)plus a coûté environ **510 000 € TTC** en 2016, soit en moyenne **18,70 € TTC** par tonne compostée.



Engin de manutention.



Big bag de compost.



LE DÉMANTÈLEMENT DES ENCOMBRANTS

Avant que cette filière ne soit mise en place, les encombrants étaient enfouis en Centre de Stockage des Déchets Ultimes, comme les déchets ménagers et assimilés non recyclables.

Sur cette installation, les encombrants sont démantelés et séparés en trois fractions :

- > Bois et ferraille qui sont recyclés.
- > Refus qui est enfoui.

Par ailleurs, d'autres déchets peuvent être retrouvés dans le flux d'encombrants :

- > DEEE, recyclés ou traités dans la même filière que les DEEE de déchèterie.
- > DDM ou DDS, traités par la même filière qu'en déchèterie.
- > Pneus, traités suivant la même filière qu'en déchèterie.

LES TONNAGES TRAITÉS EN 2016

En 2016, 1 957 tonnes d'encombrants ont été déposés sur la plateforme de démantèlement des Douets par l'équipe de collecte, les services techniques des communes ainsi que certaines associations ou bailleurs sociaux.

Une baisse des tonnages en 2013, attribuée notamment au changement d'exutoire, a été jugulée, le tonnage d'encombrants démantelés ayant dépassé son niveau de 2010.

➕ Voir graphiques correspondants page 54

Plusieurs types d'apport sont acceptés sur l'installation : des encombrants collectés en régie, sur rendez-vous téléphonique, des apports de bailleurs sociaux et des dépôts sauvages par les services techniques des communes.

LES TONNAGES SORTANTS EN 2016

Le taux de recyclage est de l'ordre de 72 % en 2016. Il est constant depuis 2014.

➕ Voir graphiques correspondants page 54

LE BILAN FINANCIER

En 2016, le démantèlement des encombrants a été géré dans le cadre du marché public passé avec TRI 37.

Cette opération a coûté soit un total de 128 038 € TTC. La mise à disposition de bennes et leur transport par Ourry a coûté 63 000 € TTC.

Depuis septembre 2003, les encombrants collectés en porte-à-porte sur le territoire de la Communauté d'agglomération Tour(s)plus sont démantelés sur une plateforme dédiée à ce type de traitement, située à Esvres-sur-Indre. Lors de l'ouverture de la déchèterie de la Milletière en 2013, l'ancienne déchèterie des Douets fut aménagée pour abriter cette activité, la rendant plus proche du gisement. Cette plateforme est gérée par TRI 37.





LA VALORISATION DU BOIS

LE BILAN TECHNIQUE

Depuis le 1^{er} janvier 2014, le bois collecté en déchèteries, issu du démantèlement des encombrants et par les Services Techniques des différentes communes est valorisé par Ecosys sur la plateforme de Saint-Pierre-des-Corps.

Cette entreprise trie les déchets de bois en deux catégories :

- > Valorisable en bois-énergie, catégorie PF1B.
- > Valorisable en compost (apport de carbone organique et de structurant).
- > Valorisable en panneaux de particules.

Le bois-énergie est broyé en vue d'alimenter des chaufferies industrielles. La plateforme de Saint-Pierre-des-Corps produit **25 000 tonnes** de ce produit par an et fournit **15 000 tonnes** à la chaufferie Dalkia de Saint-Pierre-des-Corps distante de moins d'un kilomètre et qui utilise 80 000 tonnes de bois par an.

Le deuxième axe de valorisation est l'utilisation dans le process de compostage du bois. Enfin une partie du bois déposé est destiné aux fabricants de panneaux de particules.

Avant 2014, le bois était préparé par une société de Mettray dans l'unique but de fournir des fabricants de panneaux de particules. Le cahier des charges de ces repreneurs s'étant considérablement durci en 2013, une grande partie du bois était finalement enfoui.

LES QUANTITÉS DE DÉCHETS DÉPOSÉS

➕ Voir graphiques correspondants page 55

En 2016 les tonnages ont continué leur augmentation pour atteindre les niveaux de 2012. Dans les années à venir cette augmentation devrait être jugulée par la mise en place de bennes « mobiliers » dans les déchèteries qui capteront une grande quantité de bois, et ce gratuitement puisque dans le cadre d'une REP (Responsabilité Élargie des Producteurs).

LE BILAN FINANCIER

En 2016, la valorisation des déchets de bois a coûté 91 220 € TTC, soit 20.52 € TTC par tonne.





LA VALORISATION DES GRAVATS

LE BILAN TECHNIQUE

Depuis le 1^{er} janvier 2014, les gravats collectés en déchèteries sont valorisés par MS Services sur la plateforme de Villedomer. Cette entreprise trie les gravats en plusieurs catégories avant de les transformer par concassage en matériaux de voirie (sous-couche principalement). Le plâtre est retiré en vue d'un recyclage *ad hoc*. La partie non valorisable est enfouie, mais des essais pour isoler les matières recyclables encore présentes (plastique) sont en cours. Du fait de ce tri poussé, certaines bennes considérées comme polluées par des éléments exogènes sont dirigées par les gardiens de déchèteries vers le site d'enfouissement de Sonzay.



HD à nous fournir

Du fait de cette activité de tri, et de l'objectif de valorisation importante, les gravats déposés sur cette installation doivent être exempts de déchets contenant de l'amiante. Or certains utilisateurs des déchèteries déposent encore à l'insu des gardiens de tels déchets dans les bennes à gravats. Ceci pose souci car les bennes sont alors refusées par MS Services et doivent être retriées par des sociétés spécialisées.

LES QUANTITÉS DE DÉCHETS DÉPOSÉS

En 2015, 10 297 tonnes de gravats ont été déposées sur cette installation, soit **400 tonnes** de moins par rapport à 2014.

531 tonnes de gravats ont par ailleurs été enfouies à Sonzay du fait de la présence d'éléments exogènes.

+ Voir graphiques correspondants page 55



HD à nous fournir

Chaîne de tri.



HD à nous fournir

Catégorie « plâtre ».



HD à nous fournir

Refus de tri.

Déchets arrivant sur la plateforme.



HD à nous fournir

Produit final, valorisé en sous-couche routière.



LE TRANSFERT ET L'ENFOUISSEMENT DES DÉCHETS

Les déchets non recyclables produits sur le territoire de l'agglomération (déchets ménagers collectés en porte-à-porte, déchets de Services Techniques ou tout-venant de déchèteries) sont traités par enfouissement sur le Centre de Sonzay ou le Centre de Chanceaux-près-Loches.

Afin de limiter les transports, les déchets non recyclables collectés en porte-à-porte transitent par des Centres de Transfert où ils sont déversés dans des véhicules de forte capacité, en vue de leur transport vers les exutoires.

La Communauté d'agglomération utilise ainsi deux Centres de Transfert :

La Grange David, à La Riche.

> Le Bois de Plantes, à Saint-Pierre-des-Corps.

La carte ci-dessous présente l'organisation de ces mouvements de déchets à l'échelle de l'agglomération.

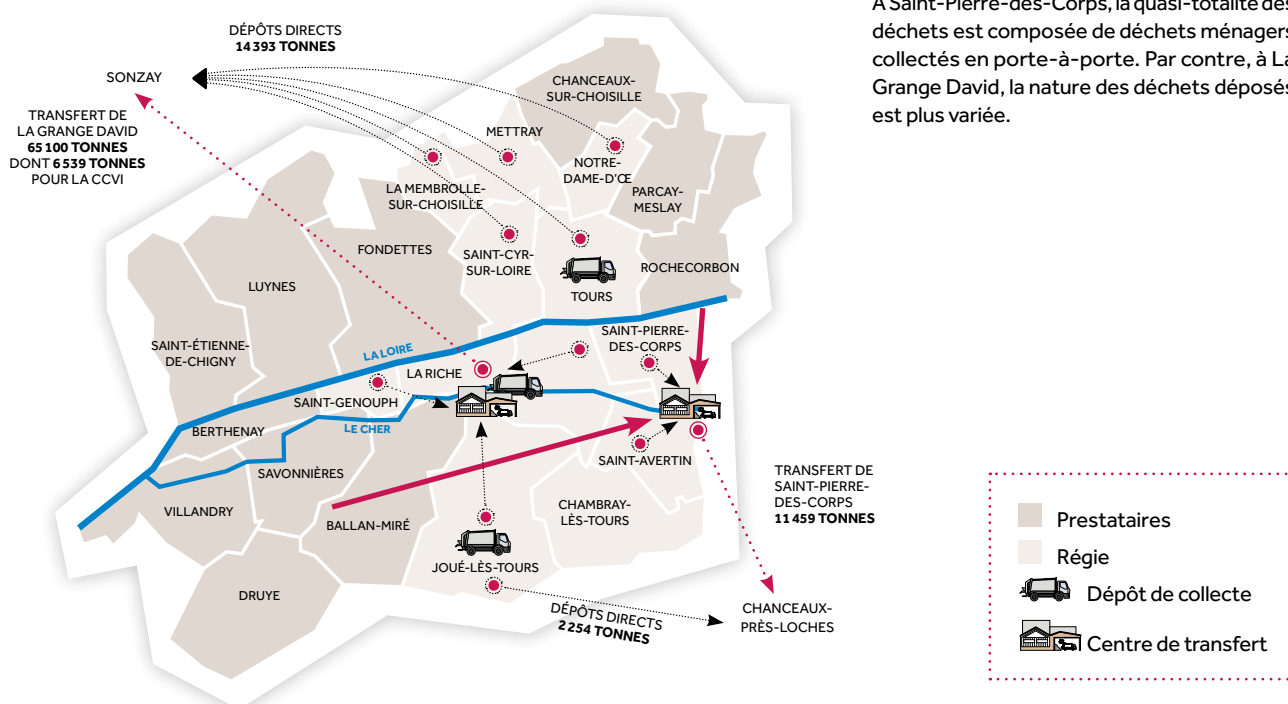
LE TRANSFERT

Les deux Centres de Transfert fonctionnent de façon sensiblement équivalente. Le contenu des bennes de collecte est vidé dans des semi-remorques à fond mouvant par transfert gravitaire.

LES UTILISATEURS

+ Voir graphiques correspondants page 56

Organisation des mouvements de déchets à l'échelle de l'agglomération





LE STOCKAGE DES DÉCHETS ULTIMES

LE BILAN TECHNIQUE

La Communauté d'agglomération utilise deux ISDND (Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux) pour le traitement de ses déchets ultimes (non recyclables dans les conditions techniques locales). Ces sites sont :

- > Sonzay, appartenant et géré par la société SITA, autorisé jusqu'en 2034 suivant l'arrêté préfectoral.
- > Chanceaux-près-Loches, appartenant et géré par la société COVED, autorisé jusqu'en 2024 selon l'arrêté préfectoral.

Le fonctionnement de ces deux sites est comparable :

Les déchets après avoir été pesés sont vidés dans des casiers creusés dans le sol. Là, les déchets sont tassés au moyen d'engins de compaction afin de gagner du volume et d'accélérer la décomposition de la fraction organique.

Les parois de ces casiers font l'objet d'une sécurité passive, assurée par 5 mètres de terrain argileux et 1 mètre d'argile compactée, et d'une sécurité active, formée par une géomembrane en PEHD (Polyéthylène Haute Densité) et 50 cm de matériaux drainants. Ces deux barrières de sécurité permettent de récupérer l'ensemble des lixiviats produits par les précipitations traversant le massif de déchets.

LES PROJETS, LES CHANGEMENTS

Le Service Environnement et Déchets a pour projet la construction d'un centre de transfert des déchets ménagers et assimilés au nord de Tours. Ce centre de transfert permettra de transporter l'ensemble des tonnages collectés par le dépôt nord vers un exutoire à déterminer.

En vue de respecter l'évolution de la réglementation en matière d'enfouissement, la Communauté d'agglomération lance en 2015 une AMO en vue de créer une unité de traitement des OMr permettant une meilleure valorisation de celles-ci. Tour(s)plus s'appuie sur les résultats d'une étude menée jusqu'à présent par Touraine Propre.

Les marchés de traitement des OMr, du bois et de tri des encombrants arrivant à terme le 31/12/16, de nouveaux marchés ont été lancés et attribués en décembre.

Un nouvel attributaire a été désigné pour le bois collecté dans les déchèteries, la gestion de la plateforme de démantèlement des encombrants a été à nouveau confiée à Tri 37 et le marché transfert-transport et traitement des déchets non recyclables attribué dans son intégralité à SUEZ. La nouveauté de ce marché de traitement a été la mise en place d'une filière de valorisation des bennes tout-venant de déchèteries jusqu'alors enfouies.

Au cours de la décomposition des déchets organiques (accélérée par la recirculation des lixiviats), du biogaz est produit. Ce biogaz est un mélange de gaz où le méthane (CH₄) est prédominant. Le biogaz est collecté et utilisé dans une unité de valorisation énergétique. Pour cela, il est brûlé afin de faire tourner des turbines qui produisent de l'électricité, qui est ensuite injectée dans le réseau EDF.

LES QUANTITÉS DE DÉCHETS DÉPOSÉS

Les déchets déposés à Sonzay sont :

- > Les déchets venant du Centre de Transfert de La Grange David.

- > Le tout-venant des déchèteries de Tour(s) plus, sauf La Billette.
- > Les déchets ménagers collectés sur les communes de Fondettes, Luynes, La Membrolle-sur-Choisille, Mettray, Notre-Dame d'Oé, Saint-Cyr-sur-Loire, Tours nord et Saint-Étienne-de-Chigny.
- > Le tout-venant issu du démantèlement des encombrants.

Les déchets déposés à Chanceaux-près-Loches sont :

- > Les déchets venant des Centres de Transfert de La Billette et de Saint-Pierre-des-Corps.
- > Le tout-venant de la déchèterie La Billette.

➕ Voir graphiques correspondants page 57

Les tonnages
enfouis sont stables
depuis 2014,
environ

93 000
tonnes/an



Production d'électricité

EN 2016, LA RÉPARTITION DES APPORTS
ENTRE SONZAY ET CHANCEAUX-PRÈS-LOCHES
EST RESTÉE STABLE.



Centre d'enfouissement de Sonzay.

LE BILAN FINANCIER

En 2016, les opérations de transfert, transport et traitement des **92 255 tonnes** de déchets traités à Sonzay et Chanceaux-près-Loches a coûté **6 841 632**, soit **74,16 € TTC** en moyenne.

Chaque tonne enfouie est assujettie à la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP). La TGAP qui s'applique aux déchets enfouis s'élève normalement à **32 € HT** par tonne si l'installation est autorisée et certifiée ISO 14001. Du fait que les deux exutoires utilisés par Tour(s)plus ont développé une technologie permettant de fonctionner en bioréacteur (captage du biogaz en vue de sa valorisation et recirculation des lixiviats en vue d'accélérer la dégradation biologique des déchets) Tour(s)plus bénéficie d'un tarif de TGAP au taux bonifié de **14,06 € HT** par tonne en 2016.

Les dépenses

p. 42

.....

Les recettes

p. 43

.....





Financer

LES INDICATEURS ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

Les éléments financiers présentés ci-après sont extraits du compte administratif 2016, fonction 812 de l'instruction M14 sur le budget principal de Tour(s)plus.

Le financement du service public de gestion des déchets est assuré par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), la redevance spéciale, les soutiens des éco-organismes, les recettes liées à la vente des matériaux aux industriels du recyclage et les remboursements de participation. Un taux unique de 8,78 % s'applique depuis l'année 2004 sur l'intégralité du territoire de l'agglomération. Le ratio moyen de TEOM est de 104 € par habitant en 2015.

Il représente 199 € par tonne collectée et traitée du gisement global.

104 €
coût moyen
de la TEOM

▼

199 €
coût moyen
de la tonne

LES DÉPENSES

En 2016, les dépenses totales de fonctionnement (opérations réelles) figurant au compte administratif se sont élevées à **29 923 380 €**.

Le total de ces dépenses se répartit entre les dépenses de collecte, les dépenses liées aux déchèteries, les dépenses de traitement, les dépenses de personnel et les dépenses de gestion courante.

Les dépenses de collecte correspondent d'une part aux dépenses relatives au fonctionnement de la régie communautaire et d'autre part au paiement des prestataires extérieurs de collecte.

Dans les dépenses à caractère général figurent également la communication et le fonctionnement courant du service. Les dépenses de régie intègrent principalement les dépenses liées à l'entretien des véhicules de collecte, les carburants, les consommables, la dotation vestimentaire des agents, les petites fournitures d'entretien, les assurances des véhicules, les frais liés aux bâtiments. Les dépenses de personnel intègrent pour une grande partie les agents de la collecte et pour une faible partie le personnel technique et administratif de la direction.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à **16 561 769,57 €** et concernent notamment le renouvellement des bacs et points d'apport volontaire, l'acquisition de composteurs individuels, ainsi que divers aménagements, études, matériels et mobiliers.

LES RECETTES

Les recettes de fonctionnement s'élèvent en 2016 à **42 671 386 €**.

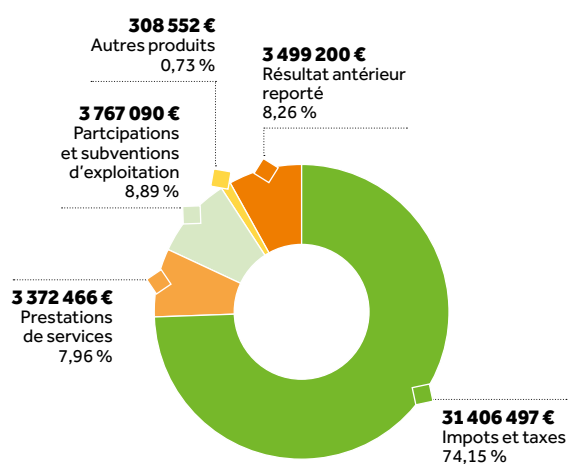
Elles concernent notamment :

- > La taxe d'enlèvement des ordures ménagères et le produit de la redevance spéciale.
- > Les aides Éco-Emballages et des autres éco-organismes.
- > La vente des matériaux issus des collectes sélectives et des déchèteries.
- > L'excédent de fonctionnement de l'année précédente.

Les recettes d'investissement sont de **18 843 449,94 €** et sont composées :

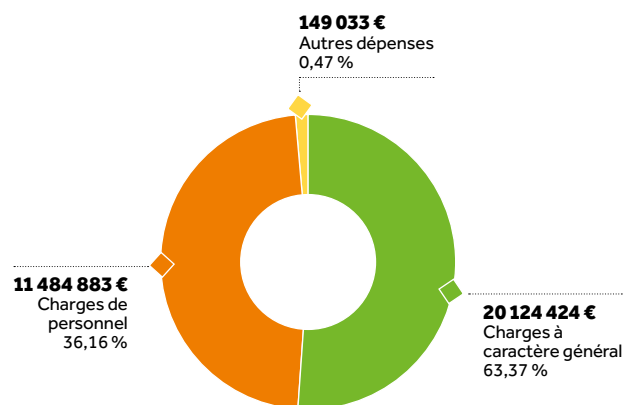
- > De l'affectation du résultat de l'exercice précédent.
- > Du solde d'exécution reporté.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Total 42 353 805 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Total 31 758 340 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Excedent de fonctionnement, capitalisé & solde reporté	12 609 992,39	65,49%
subventions	25 050,00	0,13%
Autofinancement	6 620 459,31	34,38%

Total 19 255 502 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Frais d'études	218 553,06	1,14%
Acquisitions foncières et matériel	7 744 956,80	40,42%
Travaux	11 197 747,97	58,44%
Dette	0,00	0,00%

Total 19 161 258 €



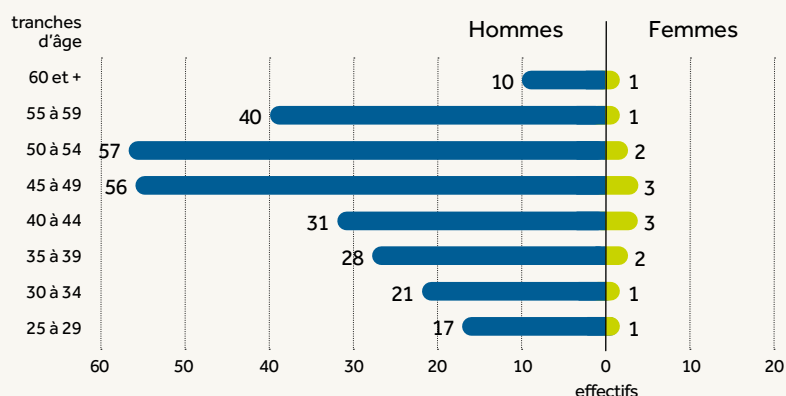
Annexes

LE SERVICE ET LES DONNÉES

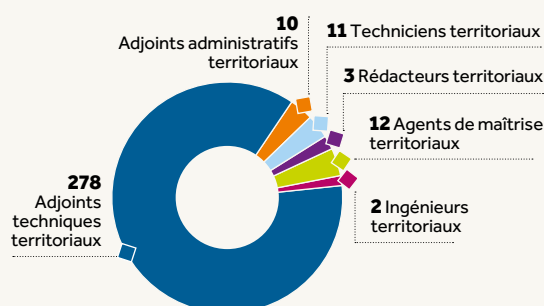
Le service environnement
et déchets comptait
au 31/12/2016,
274 agents permanents,

3 Contrats Unique d'Insertion
et 43 agents saisonniers
ou remplaçants.

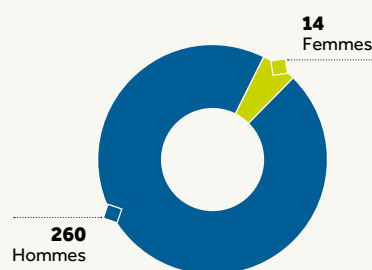
LA RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE



LA RÉPARTITION PAR CADRE D'EMPLOI



LA RÉPARTITION PAR SEXE



+ Voir page 2

BILAN DES TONNAGES TRAITÉS EN 2016

NOMBRE D'HABITANTS AU 1^{ER} JANVIER 2016

297 732

		Tonnage 2016	Poids 2016 en kg/hab/an
Déchets non recyclables	Ordures ménagères collectées en porte-à-porte ou apport volontaire	67 086	225
	Déchets non recyclables collectés en déchèterie (tout-venant)	13 244	44
	TOTAL des déchets non recyclables	80 330	270

52 % de l'ensemble des déchets collectés sur le territoire de l'agglomération

		Tonnage 2016	Poids 2016 en kg/hab/an
Déchets recyclables	Collecte sélective en porte-à-porte (avec les cartons et les papiers)	18 406	62
	Végétaux collectés en porte-à-porte	12 554	42
	Végétaux collectés en déchèterie	12 604	42
	TOTAL des déchets recyclables	25 158	84
	Encombrants collectés en porte-à-porte recyclés	1 957	7
	Autres déchets recyclables collectés en déchèterie (gravats, bois, ferraille, carton, papier, ameublement)	19 130	64
	Verre collecté en apport volontaire	8 805	30
TOTAL des déchets recyclables	73 456	247	

48 % de l'ensemble des déchets collectés sur le territoire de l'agglomération

+ Voir page 2

ÉVOLUTION DES TONNAGES TRAITÉS EN 2016

	2013		2014				2015				2016			
	Tonnes	Kg/hab/ an	Tonnes	Évolution tonnages	Kg/hab/ an	Évolution ratio	Tonnes	Évolution tonnages	Kg/hab/ an	Évolution ratio	Tonnes	Évolution tonnages	Kg/hab/ an	Évolution ratio
Population	284 743		295 404				296 506				297 732			
OM	67 029	235	67 788	1%	229	-2,5%	70 270	3,7%	237	3,3%	67 086	-4,5%	225	-4,9%
Encombrants	1 686	6	1 743	3%	6	-0,4%	1 862	6,8%	6	6,4%	1 957	5,1%	7	5,1%
OM + Encombrants	68 715	241	69 531	1%	235	-2,5%	72 132	3,7%	243	3,4%	69 043	-4,3%	233	-4,3%
Sélectif	17 153	60	17 969	5%	61	1,0%	19 762	10,0%	67	9,6%	18 406	-6,9%	62	-6,9%
Végétaux	22 254	78	25 498	15%	86	10,4%	23 249	-8,8%	78	-9,2%	25 159	8,2%	85	8,2%
Verre	8 088	28	8 499	5%	29	1,3%	8 271	-2,7%	28	-3,0%	8 805	6,5%	30	6,5%
Déchèteries hors végétaux	24 511	86	31 302	28%	106	23,1%	31 228	-0,2%	105	-0,6%	32 374	3,7%	109	3,7%
TOTAL	140 721	494	152 799	9%	517	4,7%	154 642	1,2%	522	0,8%	153 787	-0,6%	519	-0,6%

+ Voir page 2

LE PARC DE VÉHICULES

La Communauté d'agglomération Tour(s)plus dispose d'un parc de 47 Benches à Ordures Ménagères (BOM) à chargement arrière, 7 mini-benches, 7 micro-benches et de 4 camions plateau pour le service collecte des encombrants et 2 mini-benches pour collecte spécifique du verre.



BOM POUR LES SECTEURS D'HABITAT VERTICAL

- Gabarit : **26 tonnes**
- Consommation moyenne annuelle : **75 L/100 km et 8 L/h**
- Tonnage moyen collecté par an : **1395 tonnes**
- Coût d'exploitation annuel moyen¹ :
- total : **21 928 €**
- par tonne collectée : **16 €/tonne**
- par heure de travail réalisée : **22 €/h**



BOM POUR LA COLLECTE EN MILIEU URBAIN OU PAVILLONNAIRE

- Gabarit : **19 tonnes**
- Consommation moyenne annuelle : **74 L/100 km et 7 L/h**
- Tonnage moyen collecté par an : **1498 tonnes**
- Coût d'exploitation annuel moyen¹ :
- total : **25 825 €**
- par tonne collectée : **23 €/tonnes**
- par heure de travail réalisée : **21 €/h**



BOM POUR LA COLLECTE DU CENTRE HISTORIQUE (VIEUX TOURS)

- Gabarit : **12 tonnes**
- Consommation moyenne annuelle : **44 L/100 km et 6 L/h**
- Tonnage moyen collecté par an¹ : **713 tonnes**
- Coût d'exploitation annuel moyen² :
- total : **20 055 €**
- par tonne collectée : **40 €/tonne**
- par heure de travail réalisée : **22 €/h**



BOM POUR LA COLLECTE DES POINTS D'ACCÈS DIFFICILE OU DES IMPASSES

- Gabarit : **3,5 tonnes et 7,5 tonnes**
- Consommation moyenne annuelle : **20 L/100 km et 3 L/h**
- Tonnage moyen collecté par an¹ : **62 tonnes**
- Coût d'exploitation annuel moyen² :
- total : **7 047 €**
- par tonne collectée : **69 €/tonne**
- par heure de travail réalisée : **29 €/h**



CAMION PLATEAU POUR LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

- Gabarit : **8,5 tonnes**
- Consommation moyenne annuelle : **20 L/100 km et 6 L/h**
- Tonnage moyen collecté par an : **314 tonnes**
- Coût d'exploitation annuel moyen¹ :
- total : **11 244 €**
- par tonne collectée : **36 €/tonne**
- par heure de travail réalisée : **17 €/h**

1. Incluant les pièces, la main-d'œuvre, la sous-traitance, le carburant et l'assurance.
2. Incluant les pièces, la main-d'œuvre, la sous-traitance, le carburant et l'assurance.

+ Voir page 15

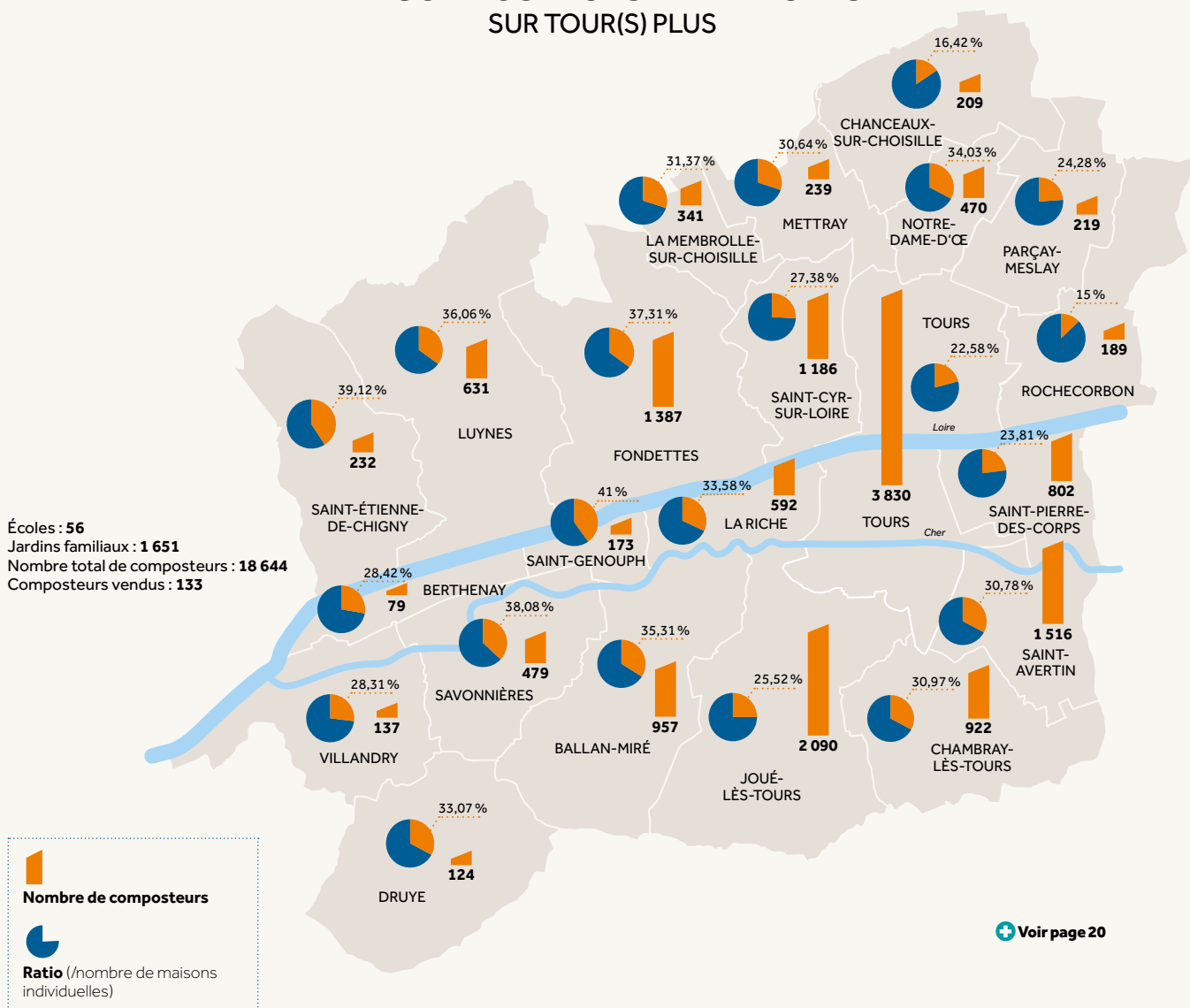
LE PARC DE VÉHICULES (SUITE)

🕒 La répartition du coût moyen de maintenance par véhicule et par an



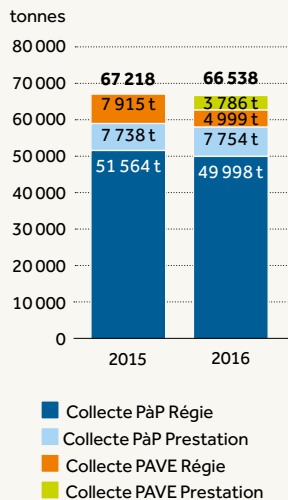
[+ Voir page 15](#)

LE TAUX D'ÉQUIPEMENT DE COMPOSTEURS INDIVIDUELS SUR TOUR(S) PLUS



LA COLLECTE DES DÉCHETS RÉSIDUELS LES TONNAGES COLLECTÉS

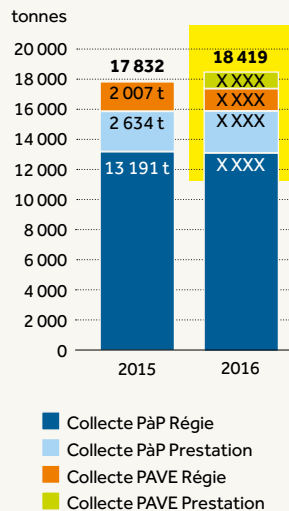
ÉVOLUTION DES TONNAGES D'OMR COLLECTÉS SUR LE TERRITOIRE



+ Voir page 16

LA COLLECTE SÉLECTIVE LES TONNAGES COLLECTÉS

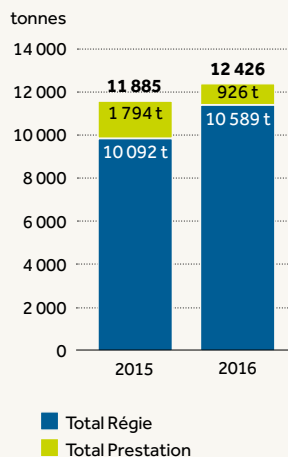
ÉVOLUTION ET RÉPARTITION DES TONNAGES DE COLLECTE SÉLECTIVE SUR LE TERRITOIRE



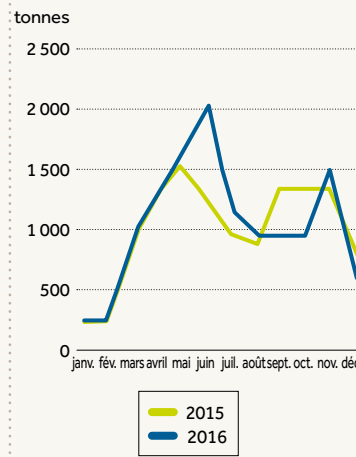
+ Voir page 16

LA COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX LES TONNAGES COLLECTÉS

ÉVOLUTION ET RÉPARTITION DES TONNAGES DE DÉCHETS VERTS COLLECTÉS SUR LE TERRITOIRE



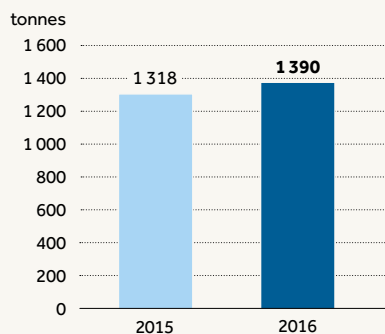
ÉVOLUTION MENSUELLE DES TONNAGES DE DÉCHETS VERTS COLLECTÉS SUR LE TERRITOIRE



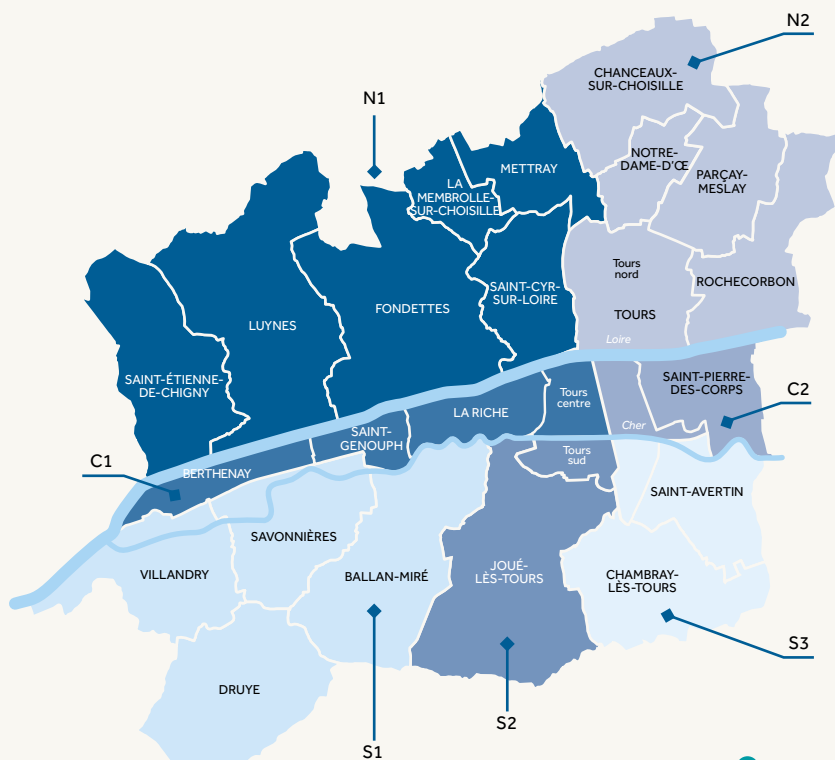
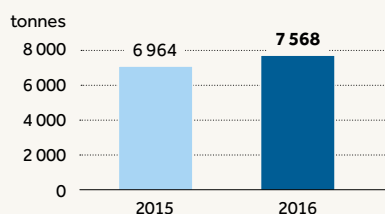
+ Voir page 17

LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS LES TONNAGES COLLECTÉS

ÉVOLUTION DES TONNAGES D'ENCOMBRANTS COLLECTÉS SUR LE TERRITOIRE



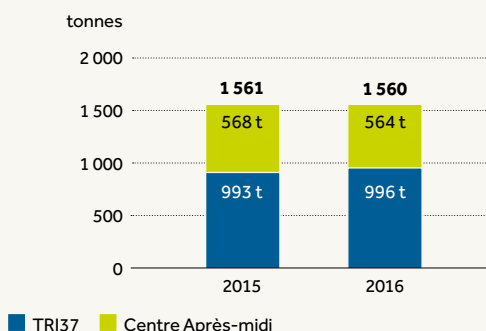
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE RENDEZ-VOUS ANNUELS



+ Voir page 17

LA COLLECTE DES CARTONS LES TONNAGES COLLECTÉS

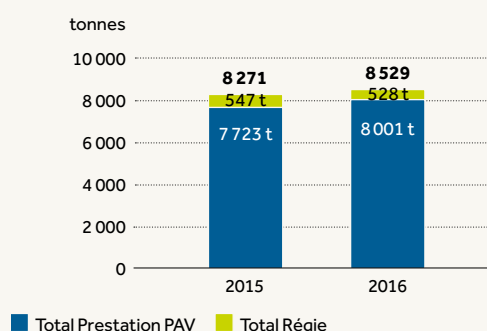
RÉPARTITION ET ÉVOLUTION DES TONNAGES DE CARTONS COLLECTÉS SUR LE TERRITOIRE



[+ Voir page 18](#)

LA COLLECTE DU VERRE LES TONNAGES COLLECTÉS

RÉPARTITION ET ÉVOLUTION DES TONNAGES DE VERRE COLLECTÉS SUR LE TERRITOIRE



[+ Voir page 18](#)

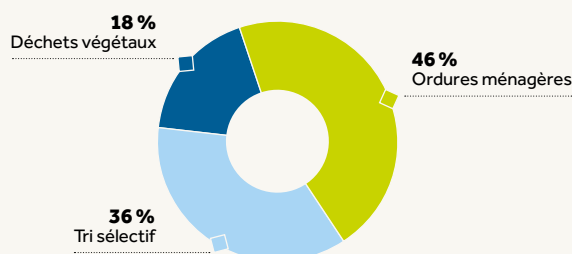
L'UNITÉ BACS

NOMBRE D'INTERVENTION SUR LE PARC DE BACS

	2015	2016	Évolution
Modification de dotation (70 %)	5 759	8 244	+30,1 %
Réparation (19 %)	1 510	1 653	+8,7 %
Bacs brûlés (2 %)	179	122	-46,7 %
Bacs volés (9 %)	755	744	-1,5 %
Total interventions	8 203	10 763	+23,8 %

[+ Voir page 20](#)

RÉPARTITION DES CONTENEURS



[+ Voir page 20](#)

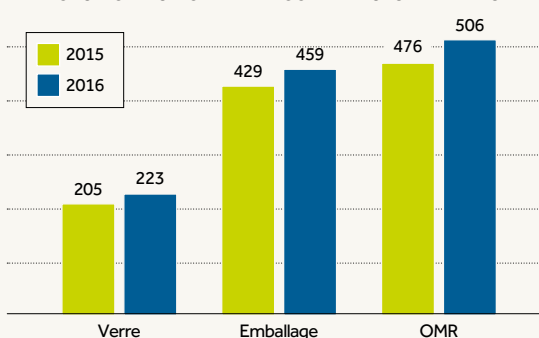
RÉPARTITION DES CONTENEURS PAR COMMUNE

	Ordures ménagères			Tri sélectif			Végétaux		
	2015	2016	Évolution	2015	2016	Évolution	2015	2016	Évolution
Ballan-Miré	3 501	3 594	+2,6 %	3 149	3 303	+4,7 %	1 870	1 954	+4,3 %
Berthenay	343	345	+0,6 %	290	292	+0,7 %	-	235	-
Chambray-lès-Tours	4 389	4 432	+1,0 %	3 442	3 514	+2,0 %	2 882	2 908	+0,9 %
Chanceaux-sur-Choisille	1 150	1 455	+21,6 %	1 400	1 401	+0,1 %	-	1 246	-
Druey	420	433	+3,0 %	380	388	+2,1 %	-	346	-
Fondettes	4 596	4 607	+0,2 %	4 430	4 437	+0,2 %	-	3 856	-
Joué-lès-Tours	11 613	11 748	+1,1 %	10 240	10 333	+0,9 %	8 315	8 417	+1,2 %
La Membrolle-sur-Choisille	1 368	1 382	+1,0 %	1 324	1 342	+1,3 %	1 075	1 103	+2,5 %
La Riche	3 075	3 180	+3,3 %	2 559	2 594	+1,3 %	-	-	-
Luynes	1 995	2 019	+1,2 %	1 951	1 963	+0,6 %	-	1 610	-
Mettray	899	906	+0,8 %	879	889	+1,1 %	724	743	+2,6 %
Notre-Dame-d'Oé	1 855	1 874	+1,0 %	1 753	1 788	+2,0 %	1 592	1 626	+2,1 %
Parçay-Meslay	940	1 349	+30,3 %	1 070	1 205	+11,2 %	-	921	-
Rochecorbon	1 310	1 590	+17,6 %	1 356	1 570	+13,6 %	-	1 137	-
Saint-Avertin	6 401	6 441	+0,6 %	5 669	5 716	+0,8 %	4 858	4 949	+1,8 %
Saint-Cyr-sur-Loire	5 876	5 878	+0,0 %	5 586	5 604	+0,3 %	4 284	4 367	+1,9 %
Saint-Étienne-de-Chigny	666	674	+1,2 %	658	665	+1,1 %	-	597	-
Saint-Genouph	484	485	+0,2 %	462	465	+0,6 %	-	-	-
Saint-Pierre-des-Corps	5 417	5 445	+0,5 %	4 460	4 486	+0,6 %	3 244	3 261	+0,5 %
Savonnières	1 416	1 455	+2,7 %	1 414	1 427	+0,9 %	966	1 060	+8,9 %
Tours	48 058	47 461	-1,3 %	29 121	28 794	-1,1 %	988	991	+0,3 %
Villandry	619	638	+3,0 %	505	529	+4,5 %	-	429	-
TOTAL	106 391	107 391	+0,9 %	82 098	82 705	+0,7 %	30 798	41 756	+26,2 %

[+ Voir page 20](#)

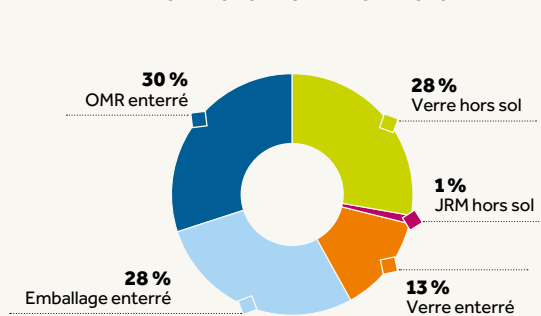
L'UNITÉ BACS (suite)

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CONTENEURS ENTERRÉS



+ Voir page 21

RÉPARTITION DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE



+ Voir page 21

LES CONTENEURS À VERRE

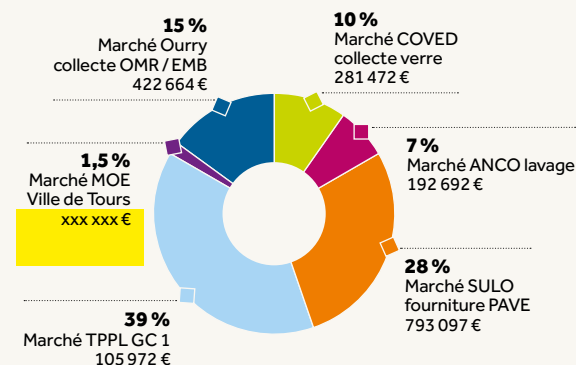
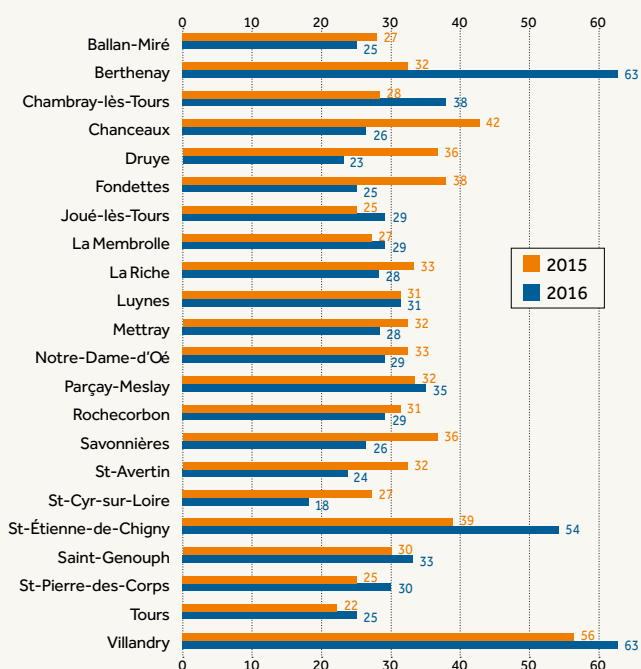
LA RÉPARTITION DES 682 CONTENEURS À VERRE (1 POUR 439 HABITANTS)

Ballan-Miré	Berthenay	Chambray-Lès-Tours	Chanceaux-sur-Choisille	Druye	Fondettes	Joué-lès-Tours	La Membrolle	La Riche	Luyes	Mettray
17	4	37	8	2	23	94	8	25	14	5
Notre-Dame-d'Oé	Parçay-Meslay	Rochecorbon	Savonnières	St-Avertin	St-Cyr-sur-Loire	St-Étienne-de-Chigny	St-Genouph	St-Pierre-des-Corps	Tours	Villandry
10	7	8	7	32	25	7	3	41	299	6

LE TONNAGE DE VERRE COLLECTÉ EN 2016 : 8 004 TONNES

Ballan-Miré	Berthenay	Chambray-Lès-Tours	Chanceaux-sur-Choisille	Druye	Fondettes	Joué-lès-Tours	La Membrolle	La Riche	Luyes	Mettray
200 t	47 t	434 t	94 t	23 t	270 t	1 103 t	94 t	293 t	164 t	59 t
25 kg/hab	63 kg/hab	38 kg/hab	26 kg/hab	23 kg/hab	25 kg/hab	29 kg/hab	29 kg/hab	28 kg/hab	31 kg/hab	28 kg/hab
Notre-Dame-d'Oé	Parçay-Meslay	Rochecorbon	Savonnières	St-Avertin	St-Cyr-sur-Loire	St-Étienne-de-Chigny	St-Genouph	St-Pierre-des-Corps	Tours	Villandry
117 t	82 t	94 t	82 t	376 t	293 t	82 t	35 t	481 t	3 509 t	70 t
29 kg/hab	35 kg/hab	29 kg/hab	26 kg/hab	24 kg/hab	18 kg/hab	54 kg/hab	33 kg/hab	30 kg/hab	25 kg/hab	63 kg/hab

PERFORMANCE DU VERRE PAR COMMUNE EN KG PAR HABITANT



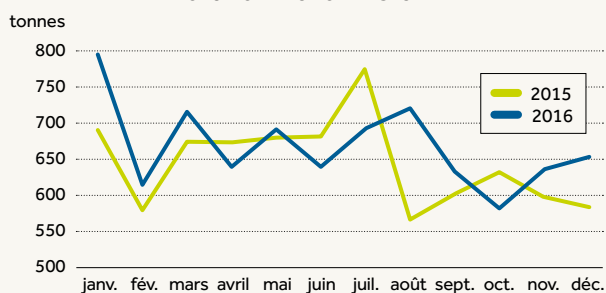
LES TONNAGES

	Régie	Ourry	Total
OMR	4 999	3 786	8 786 T
Emballage	1 403	1 180	2 583 T

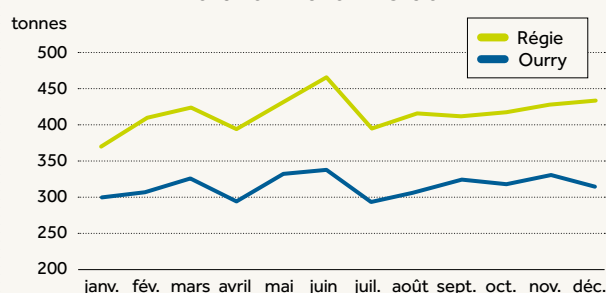
+ Voir page 21

LES CONTENEURS À VERRE (suite)

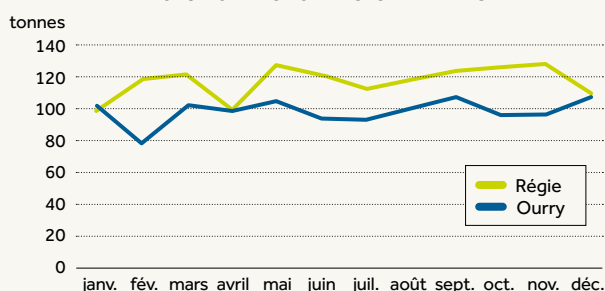
L'ÉVOLUTION DES TONNAGES VERRE



L'ÉVOLUTION DES TONNAGES OMR



L'ÉVOLUTION DES TONNAGES EMBALLAGE



+ Voir page 21

LA FRÉQUENTATION DES DÉCHÈTERIES

NOMBRE DE VISITES DANS LES DÉCHÈTERIES COMMUNAUTAIRES AVEC CONVENTION

Fréquentation	Milletière	Grange David	Haute Limougère	Bois de Plantes	Aubuis	Billette	Cassantin	Total
2011	89 139	56 135	77 805	24 384	45 883	37 552	-	330 898
2012	78 364	56 304	80 128	26 369	42 033	39 745	-	322 943
2013	79 589	65 572	84 513	26 306	42 476	42 316	-	340 772
2014	92 331	68 192	91 358	26 970	51 706	44 693	34 125	409 375
2015	92 250	69 190	91 970	26 132	52 476	43 597	33 300	408 915
2016	78 701	82 288	88 010	25 750	51 135	45 967	27 600	399 451
Évolution 2015-2016	-15 %	19 %	-4 %	-1 %	-3 %	5 %	-17 %	-2 %

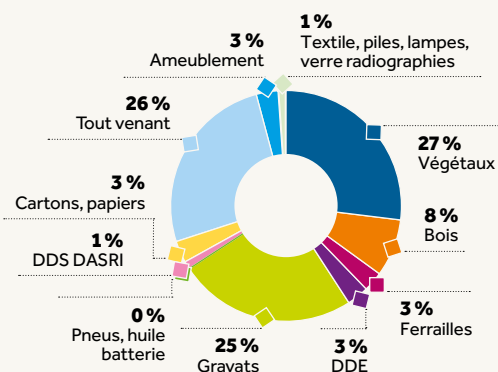
+ Voir page 24

NOMBRE DE VISITES DÉCHÈTERIE AVEC CONVENTION

Fréquentation	Pernay
2011	9 081
2012	9 200
2013	9 250
2014	8 593
2015	6 195
2016	6 000
Évolution 2015-2016	-3 %

+ Voir page 24

L'APPORT MOYEN EST D'ENVIRON 110 KG PAR VISITE. PRÈS DE 75 % DU TONNAGE DÉPOSÉ A ÉTÉ RECYCLÉ OU VALORISÉ



+ Voir page 26

LA FRÉQUENTATION DES DÉCHÈTERIES (suite)

LES TONNAGES DÉPOSÉS EN DÉCHÈTERIES

	Aubuis	Bois de Plantes	Milletière	Grange David	Haute Limougière	Billette	Cassantin	Pernay	Total
Végétaux	1 048	684	2 469	1 863	3 141	1 359	1 100	400	12 064
Gravats	1 438	1 193	2 340	2 415	1 558	1 381	531	205	11 059
Ferrailles	191	149	306	283	222	273	96	25	1 545
Cartons	125	88	216	201	168	123	63	35	1 018
Bois	662	552	745	733	838	-	55	50	3 634
Divers	1 034	1 317	2 097	2 192	1 544	2 255	803	330	11 572
Papiers	43	31	67	83	98	46	10	-	379
Huile	5	4	13	10	6	6,04	2	1	48
Batteries	0,7	0,3	0,6	1,1	0,5	0,0	0,01	-	3
DDS hors REP	10	8	20	18	12	19	1	4	91
DDS ECO-DDS	25	19	28	37	25	41	15	-	190
DASRI	0,1	0,04	0,08	0,24	0,08	0,02	0,0	-	1
DEEE	194	130	290	324	189	218	83	20	1 448
Ameublement	-	-	448	697	-	-	-	-	1 145
Pneus	8	8	8	8	8	8	8	-	56
Textile	16	9	33	22	18	10	8	-	117
Piles	2	1	2	3,0	2,3	1,2	0,5	-	12
Lampes	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,2	-	4
Verre	74	31	139	73	183	30	61	-	591
Radiographies	0,3	0,3	0,5	0,6	0,2	0,2	0,2	-	2
TOTAL	4 878	4 225	9 223	8 962	8 014	5 770	2 836	1 070	44 978

Voir page 26

LES FILIÈRES DE TRAITEMENT DES DÉCHÈTERIES

LE TRAITEMENT DES DIFFÉRENTS DÉPÔTS EN DÉCHÈTERIE

Déchets	Végétaux	Gravats	Ferrailles	Cartons	Bois	Divers	Papiers	Meuble	Huile
Filière	ECOSYS et ACTE	MS SERVICES	AFM Recyclage	VEOLIA	ECOSYS	SUEZ ENVIRONNEMENT	COVED	ECO-MOBILIER	SITA
Traitement	tri, broyage, compostage	criblage, réutilisation	tri, broyage, valorisation	valorisation	tri, broyage, valorisation	enfouissement	tri, broyage, valorisation	tri, valorisation	régénération, valorisation

Déchets	Batteries	DDS	Amiante	DEEE	Pneus	Textile	Piles	Lampes	Cartouches encre
Filière	AFM Recyclage	ECO-DDS (BS Environnement)	SANITRA FOURRIER	ECO-SYSTEME (DERICHEBOURG)	ALIAPUR (MEGAPNEUS)	LE RELAIS	COREPILE	RECYLUM	TRI 37 Atelier du Bocage
Traitement	tri, broyage, compostage	tri, valorisation	enfouissement	tri, valorisation	tri, valorisation	tri, réutilisation valorisation	tri, valorisation	tri, valorisation	tri, réutilisation

Voir page 26

LA COLLECTE DES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

L'ÉVOLUTION DU TONNAGE DES DEEE COLLECTÉS

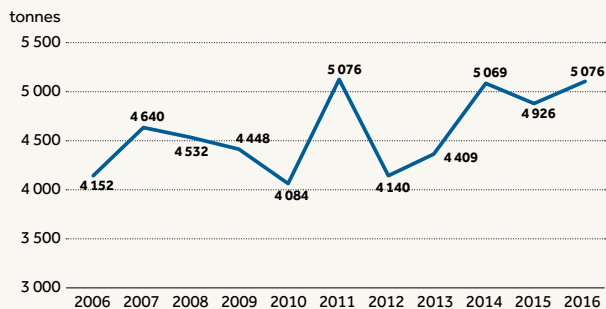
Collectés par TRI37	Gros électroménager		Écrans	Petits Appareils en Mélange	Total
	Hors Froid	Froid			
2011	337	138	321	338	1 134
2012	292	131	275	322	1 020
2013	354	170	316	366	1 205
2014	368	206	314	475	1 363
2015	457	238	301	509	1 505
2016	536	284	366	533	1 718
Évolution 2015-2016	17 %	19 %	22 %	5 %	14 %

Voir page 26

LES QUANTITÉS DE DÉCHETS VÉGÉTAUX DÉPOSÉS

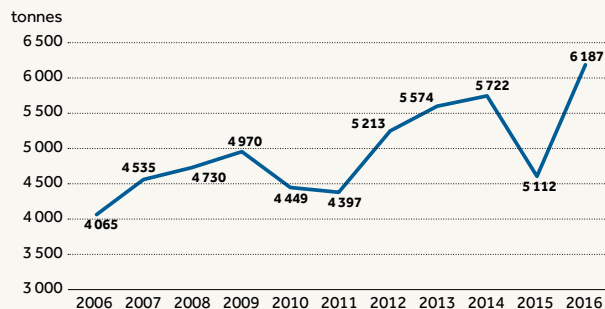
LES TONNAGES DÉPOSÉS SUR LA PLATEFORME DE CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE

Étiquettes de lignes	Somme de 2015	Somme de 2016
Plateforme de Chanceaux-sur-Choisille	4 926	5 076
Collectes déchets verts en PAP	1 489	1 257
Déchets verts des déchèteries	2 315	2 475
Services Techniques Déchets souches	189	320
Services Techniques Déchets verts	933	1 024
Total général	4 926	5 076



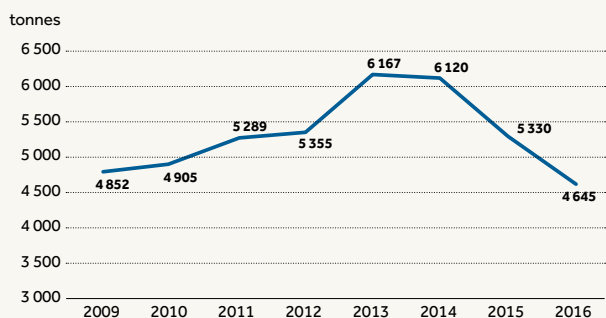
LES TONNAGES DÉPOSÉS SUR LA PLATEFORME DE CHARENTILLY

Étiquettes de lignes	Somme de 2015	Somme de 2016
Plateforme de Charentilly	5 113	6 187
Collectes déchets verts en PAP	1 762	2 321
Déchets verts des déchèteries	2 803	3 400
Services Techniques Déchets souches	11	49
Services Techniques Déchets verts	537	417
Total général	5 113	6 187



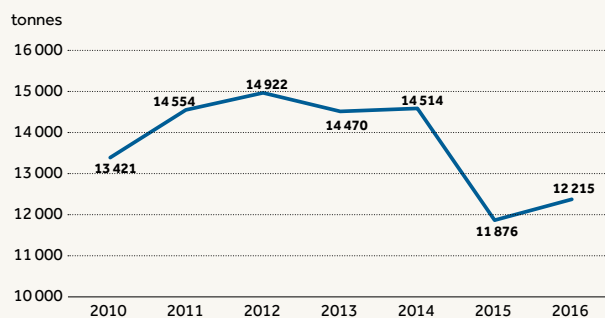
LES TONNAGES DÉPOSÉS SUR LA PLATEFORME DE SAINT-PIERRE-DES-CORPS

Étiquettes de lignes	Somme de 2015	Somme de 2016
Plateforme de Saint-Pierre-des-Corps	5 331	4 646
Collectes déchets verts en PAP	658	539
Déchets verts des déchèteries	2 799	2 395
Services Techniques Déchets souches	10	31
Services Techniques Déchets verts	1 864	1 681
Total général	5 331	4 646



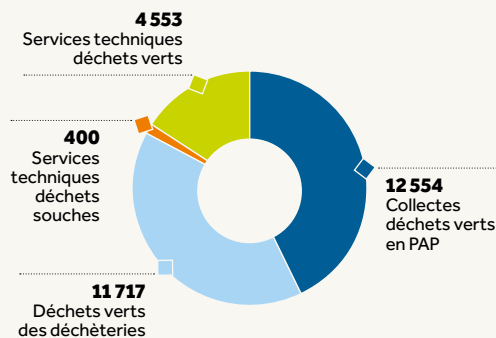
LES TONNAGES DÉPOSÉS SUR LA PLATEFORME DE SAINT-AVERTIN

Étiquettes de lignes	Somme de 2015	Somme de 2016
Plateforme de St-Avertin	11 876	12 215
Collectes déchets verts en PAP	8 375	8 437
Déchets verts des déchèteries	2 074	2 347
Services Techniques Déchets verts	1 427	1 431
Total général	11 876	12 215



LES TONNAGES DÉPOSÉS SUR LA PLATEFORME DE CHANÇAY-TERRALYS

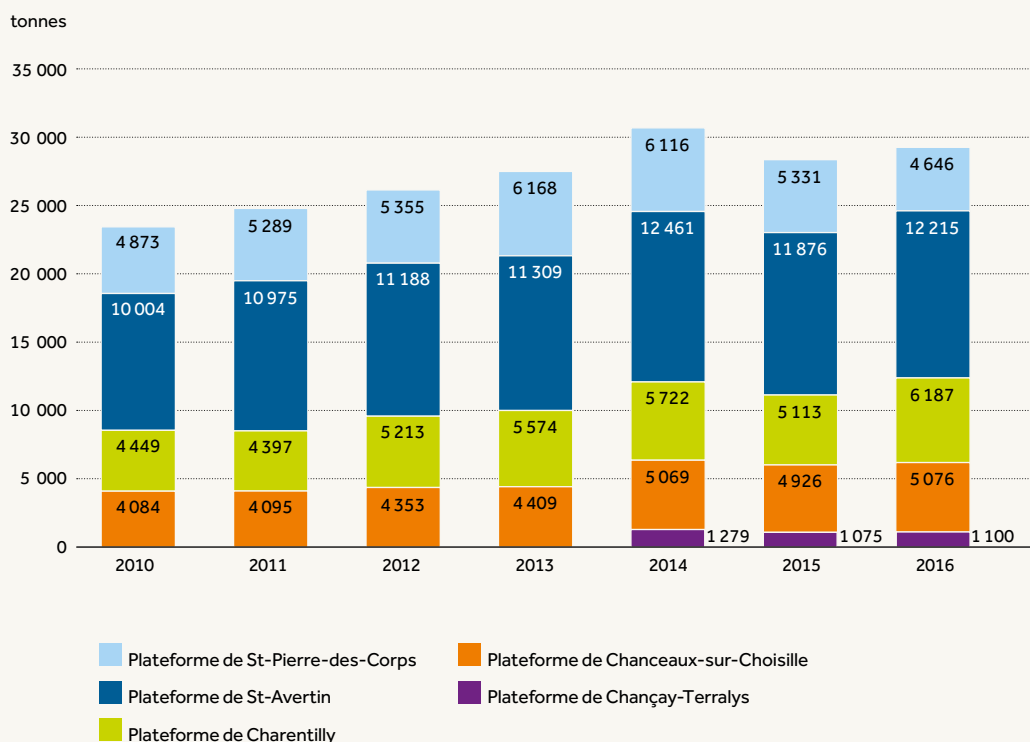
Étiquettes de lignes	Somme de 2015	Somme de 2016
Plateforme de Chançay - Terralys	1 075	1 100
Déchets verts des déchèteries	1 075	1 100



+ Voir page 32

LE TRAITEMENT SUR LES PLATEFORMES DE COMPOSTAGE

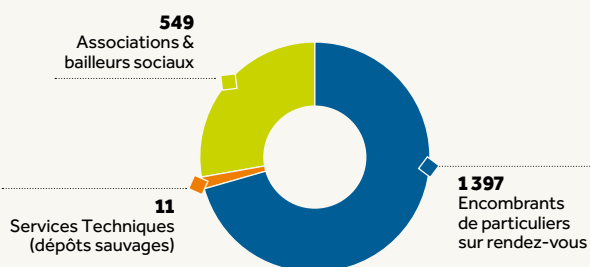
L'ÉVOLUTION DES TONNAGES DÉPOSÉS SUR LES PLATEFORMES UTILISÉES PAR TOUR(S) PLUS ENTRE 2010 ET 2015



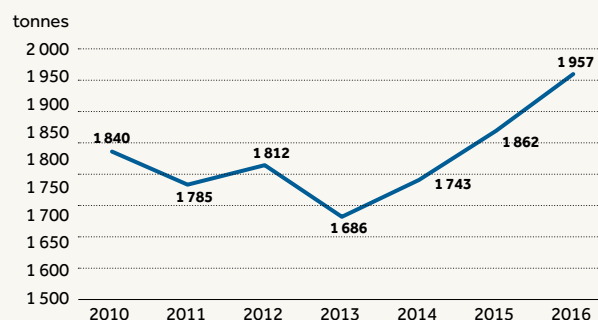
[+ Voir page 33](#)

LE DÉMANTÈLEMENT DES ENCOMBRANTS

LA RÉPARTITION DES APPORTS



L'ÉVOLUTION DES TONNAGES DEPUIS 2010



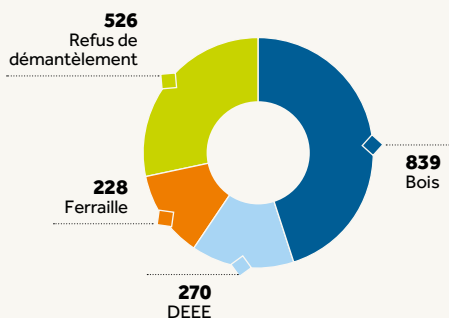
[+ Voir page 34](#)

LE DÉMANTÈLEMENT DES ENCOMBRANTS (suite)

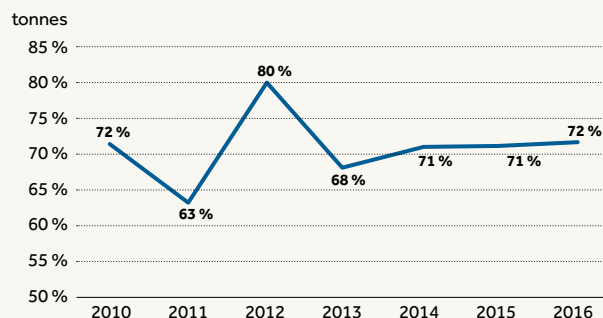
LES TONNAGES SORTANT APRÈS DÉMANTÈLEMENT

Étiquettes de lignes	Somme de 2015	Somme de 2016
Recyclerie	1745	1863
Bois de démantèlement des encombrants	877	839
DEEE des encombrants	200	270
Ferraille de démantèlement des encombrants	158	228
Refus de démantèlement	510	526

LA RÉPARTITION DU DÉMANTÈLEMENT



L'ÉVOLUTION DES TAUX DE VALORISATION DES ENCOMBRANTS



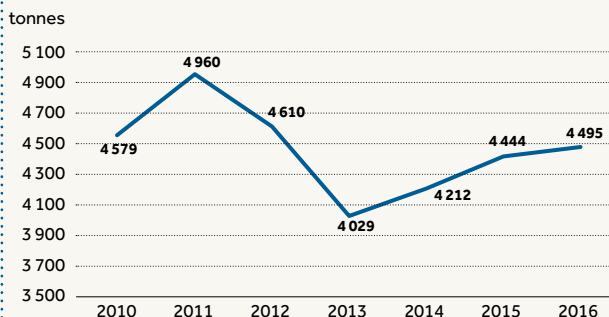
+ Voir page 34

LA VALORISATION DU BOIS

LES TONNAGES DE BOIS DÉPOSÉS

Étiquettes de lignes	Somme de 2015	Somme de 2016
Plateforme de Saint-Pierre-des-Corps	4 444	4 495
Bois de démantèlement des encombrants	877	839
Bois des déchèteries	3 409	3 468
Services Techniques - bois	158	187
Total général	4 444	4 495

L'ÉVOLUTION DES TAUX DE VALORISATION DES ENCOMBRANTS



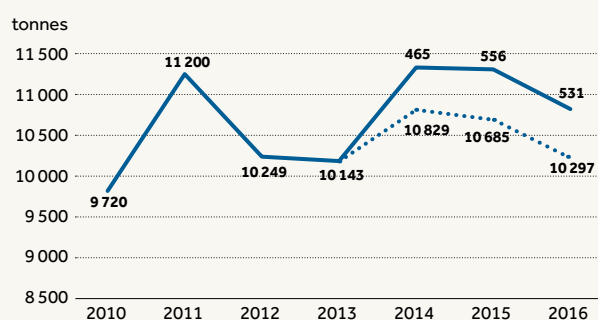
+ Voir page 35

LA VALORISATION DES GRAVATS

LES TONNAGES DE GRAVATS DÉPOSÉS

Étiquettes de lignes	Somme de 2015	Somme de 2016
Sonzay	556	531
Gravats des déchèteries	556	531
Plateforme MS Services	10 685	10 297
Gravats des déchèteries	10 685	10 297
Total général	11 241	10 828

L'ÉVOLUTION DES TONNAGES DE 2010 À 2015



+ Voir page 36

LE TRANSFERT ET L'ENFOUISSEMENT DES DÉCHETS

LE TRANSFERT DES DÉCHETS

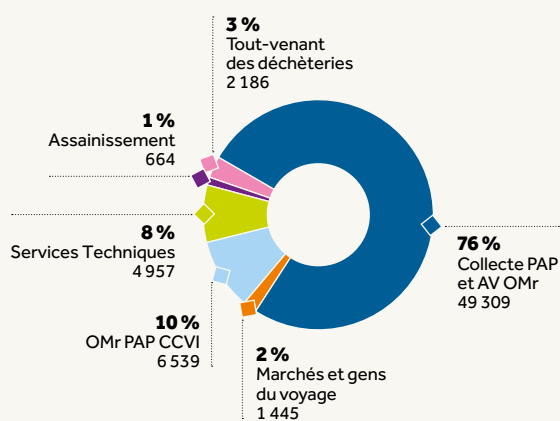
Type de déchets	Communes (ou situation géographique)
Déchets ménagers collectés en porte-à-porte	Tours (Centre), Saint-Genouph et La Riche, Joué-lès-Tours et Chambray-lès-Tours, dans leur ensemble Saint-Cyr-sur-Loire, La Membrolle-sur-Choisille, Mettray, Saint-Pierre-des-Corps, Saint-Avertin et Notre-Dame-d'Oé Les déchets de la Communauté de Communes du Val de l'Indre
Services Techniques	Services Techniques
Déchèterie	Tout-venant de La Grange David

Type de déchets Commune	Communes (ou situation géographique)
Déchets ménagers collectés en porte-à-porte	Saint-Pierre-des-Corps, Saint-Avertin et Tours (sud Cher et nord), Chanceaux-sur-Choisille, Parçay-Meslay, Rochecorbon, Berthenay, Villandry, Druye, Savonnières et Ballan-Miré.
Services Techniques	Saint-Pierre-des-Corps

LE TRANSIT DES TONNAGES

Étiquettes de lignes	Somme de 2015	Somme de 2016
Chanceaux-près-Loches	11 520	11 459
Transfert de Saint-Pierre-des-Corps	11 520	11 459
Sonzay	61 964	65 100
Centre de transfert de La Grange David	61 964	65 100
Total général	73 484	76 558

LA RÉPARTITION DES DÉCHETS À DESTINATION DE L'ENFOUISSEMENT QUI ONT TRANSITÉ PAR LA GRANGE DAVID



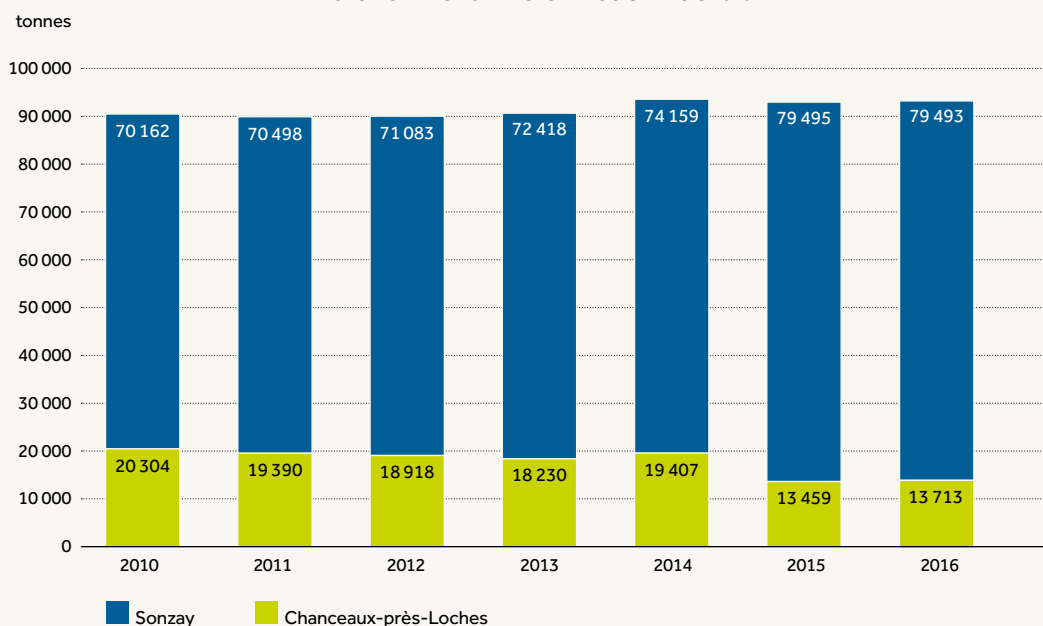
Voir page 37

LE STOCKAGE DES DÉCHETS ULTIMES

LES TONNAGES DE DÉCHETS TRANSFÉRÉS POUR ENFOUISSEMENT SUR LES SITES DE SONZAY ET CHANCEAUX-PRÈS-LOCHES

Étiquettes de lignes	Somme de 2015	Somme de 2016
Chanceaux-près-Loches	13 459	13 713
Direct	1 939	2 254
Tout-venant des déchèteries	1 939	2 254
Recyclerie	0	0
Refus de démantèlement	0	0
Transfert de La Billette	0	0
Collecte PAP et AV Omr	0	0
OMr PAP CCVI	0	0
Transfert de Saint-Pierre-des-Corps	11 520	11 459
Sonzay	79 495	79 493
Centre de transfert de La Grange David	61 964	65 100
Assainissement	666	664
Associations	280	0
Collecte PAP et AV Omr	46 319	49 309
Marchés et gens du voyage	1 556	1 445
OMr PAP CCVI	6 575	6 539
Services Techniques	4 481	4 957
Tout-venant des déchèteries	2 087	2 186
Direct	17 021	13 867
Bois déclassé des déchèteries	38	50
Collecte PAP et AV Omr	9 868	6 538
Gravats des déchèteries	556	531
Services Techniques	0	0
Tout-venant des déchèteries	6 559	6 748
Recyclerie	510	526
refus de démantèlement	510	526
Total général	92 954	93 205

L'ÉVOLUTION DES TONNAGES ENFOUIS DEPUIS 2010



La liste des marchés, des conventions et contrats

LA COLLECTE

Les marchés suivants, liés aux opérations de collecte, sont en cours d'exécution :

- > L'acquisition de bacs à déchets, de composteurs et lombricomposteurs.
- > La fourniture, la livraison et l'installation de conteneurs enterrés.
- > La collecte, le lavage et la désinfection des points d'apport volontaire sur le territoire de l'agglomération.
- > L'acquisition de véhicules et bennes à ordures ménagères pour le service de la collecte.
- > La fourniture de pièces et l'entretien des véhicules de la collecte.
- > La fourniture et livraison en cuve de gasoil et fioul ordinaire domestique.
- > La fourniture de carburants en station service pour les véhicules de la collecte.
- > La fourniture et livraison de lubrifiants et fluides mécaniques avec mise à disposition de moyens de stockage et de distribution.
- > Les vérifications périodiques réglementaires des équipements et installations des sites du service.
- > La mise à disposition et l'évacuation d'un compacteur monobloc destiné à la collecte des déchets des commerces des Halles de Tours.
- > La collecte et le transport des déchets ménagers et assimilés de Luynes, Fondettes et Saint-Étienne-de-Chigny.
- > La collecte et le transport des déchets ménagers et assimilés des communes de Ballan-Miré, Berthenay, Druye, Savonnières et Villandry.
- > L'exploitation de la déchèterie de La Billette à Joué-lès-Tours.
- > L'exploitation de la déchèterie du Cassantin.
- > La collecte des cartons sur le territoire de la Communauté d'agglomération.
- > La mise à disposition de bennes neuves et d'engins neufs dans les déchèteries pour le déplacement et la compaction des bennes ainsi que l'enlèvement et le transport des bennes vers les différents exutoires de traitement.
- > L'entretien des espaces verts des déchèteries, des dépôts, du bassin d'orage du Centre de tri, de l'ancien centre d'enfouissement des déchets de la Billette et de la plateforme des encombrants des Douets.
- > L'acquisition de poubelles vestiaires bi-flux et supports de sacs pour équipements sportifs.
- > Les animations scolaires sur le thème des déchets et de la protection de l'environnement.
- > Les travaux d'impression des documents de communication du service.
- > Le transport d'élèves pour la visite du centre de tri des déchets ménagers recyclables de La Grange David à la Riche, de la station d'épuration et de la plateforme de compostage de Saint-Avertin.
- > L'achat de fournitures vestimentaires de travail, d'équipements de protection individuelle et leur entretien.
- > Le nettoyage des locaux, de la vitrerie des dépôts du service et de la plateforme de compostage de Saint-Avertin.
- > La fourniture d'outillage et de quincaillerie.
- > L'acquisition de fournitures électriques.
- > La maintenance et l'entretien des systèmes d'alarme anti-intrusion, de désenfumage, d'alarmes incendie, des extincteurs et blocs autonomes d'éclairage de sécurité.
- > Les travaux de couverture de la plateforme de démantèlement des encombrants des Douets à Tours.
- > Le remplacement de deux bornes de pesées sur les sites de La Grange-David et de Saint-Avertin.
- > La fourniture de lecteurs portatifs de badges à code barre avec GPRS destinés aux déchèteries.
- > La mission de coordination SPS et de contrôle technique pour la construction du centre de transfert des ordures ménagères de la Milletière.
- > La collecte, le transport et traitement des DDM, DASRI, déchets d'amiante-ciment et extincteurs déposés dans les déchèteries de l'agglomération et sites assimilés.
- > Réception, transfert, traitement des déchets d'amiante-lié des particuliers habitant sur le territoire de l'agglomération.
- > Le traitement des déchets ménagers et assimilés à l'ISDND de Sonzay.
- > Le compostage des déchets verts issus des collectes sélectives.
- > L'exploitation du centre de tri des déchets ménagers recyclables de La Grange David.
- > La gestion du transfert et du traitement des ordures ménagères de La Billette.
- > La gestion de la plateforme de compostage des déchets végétaux de Saint-Avertin et les prestations de broyage dans le périmètre des 19 communes de la Communauté d'agglomération.
- > Le traitement des lixiviats du centre de stockage de refus de compostage des ordures ménagères de La Billette à Joué-lès-Tours.

LE TRAITEMENT

Les marchés suivants, liés au traitement des déchets ménagers et assimilés, sont en cours d'exécution :

- > Le transfert, transport et traitement des déchets de La Grange David.
- > Le transport des déchets ménagers du Centre de Transfert de Saint-Pierre-des-Corps.
- > Le transfert, transport, tri et démantèlement des encombrants.
- > Le traitement des gravats et du bois collectés dans les déchèteries.

LES CONVENTIONS ET CONTRATS

Le service Environnement et Déchets assure le suivi des conventions et contrats suivants :

- > Traitement des déchets des Services Techniques des communes de Tours, Joué-lès-Tours, La Riche, Saint-Pierre-des-Corps et Saint-Cyr-sur-Loire.
- > Convention avec la Communauté de Communes de Gâtine et Choisses pour l'accès des habitants de Fondettes, Luynes et Saint-Étienne-de-Chigny à la déchèterie de Pernay. (CCGC)
- > Convention pour la mise à disposition de locaux d'habitation au profit des Restaurants du Cœur.
- > Convention pour la récupération par Pharmaciens Sans Frontières des radiographies déposées dans les déchèteries communautaires.
- > Convention relative à la reprise des lampes usagées issues du circuit municipal. (RECYLUM/OCAD3E)
- > Convention relative à la reprise des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques ménagers dans les déchèteries. (ECOSYSTEMES – OCAD3E)

- > Convention relative à la reprise des piles et accumulateurs. (COREPILE)
- > Convention relative à la collecte et à l'élimination des déchets de papier. (ECOFOLIO)
- > Convention pour la mise à disposition de conteneurs pour la collecte des textiles, des chaussures et articles de maroquinerie déposés dans les déchèteries communautaires.
- > Convention Eco-Emballages, barème E.
- > Convention avec les aménageurs, bailleurs et copropriétés pour l'utilisation de conteneurs enterrés destinés à la collecte des déchets.
- > **Convention d'utilisation de la plateforme de compostage des déchets végétaux de Saint-Avertin par la Communauté de Communes du Val de l'Indre (CCVI).**
- > Convention d'utilisation de la déchèterie de La Bilette par la CCVI.
- > Convention pour le suivi trentenaire de fin d'exploitation du CET de La Bilette et pour la constitution de garanties financières.
- > **Convention avec la CCVI pour le transfert, transport et traitement des déchets ménagers et assimilés.**
- > Convention pour la collecte des cartouches d'encre déposées dans les déchèteries communautaires.
- > Convention relative à la mise à disposition des services techniques de la Ville de Tours pour une mission de maîtrise d'œuvre de suivi de l'implantation de points d'apport volontaire comprenant des travaux de voirie et réseaux divers.
- > Convention tripartite pour la collecte de lunettes en déchèterie.
- > **Convention de partenariat pour l'expérimentation d'un outil de prévision de production des déchets destiné à optimiser les moyens de collecte.**
- > Convention d'accès des véhicules de la régie de collecte des ordures ménagères à la station-service des ateliers de la Milletière.
- > **Convention de maîtrise d'œuvre des services techniques de la Ville de Tours pour la construction d'un poste de transfert des ordures ménagères à la Milletière.**
- > Convention pour la récupération des Déchets Diffus Spécifiques ménagers. (ECO-DDS)

> **Convention pour le traitement des déchets TRAM. (KEOLIS)**

- > Convention pour l'accès des habitants de Monnaie à la déchèterie du Cassantin. (CCV)
- > Convention de mise à disposition ponctuelle de BOM. (CHRU)
- > Convention de prestations de service par la Ville de Tours pour la réalisation des aménagements de voirie, transport et d'espaces publics.
- > Convention d'occupation du centre de transfert de la Grange-David sur la commune de La Riche. (SITA CENTRE OUEST)
- > Contrat de collecte des points d'apport volontaire des centres commerciaux Auchan et La Riche Soleil.
- > Contrat de location de bennes pour le traitement des pneus déposés en déchèteries et au centre de démantèlement des encombrants des Douets. (MEGAPNEUS)
- > Contrat de reprise option fédération des plastiques issus du tri des collectes sélectives. (PAPREC)
- > Contrat de reprise option fédération des cartons, acier, aluminium et emballages. (COVED)
- > Contrat de reprise et achats des bacs roulants en polyéthylène. (VEOLIA)
- > Contrat de reprise des plastiques en polypropylène et des polystyrènes issus du tri des collectes sélectives. (PAPREC)
- > Maintenance et service d'aide à l'exploitation du logiciel utilisé par l'unité mécanique. (AS-TECH)
- > Contrat tripartite de recyclage des journaux, magazines et prospectus provenant des collectes sélectives des ménages. (COVED/NORSKE SKOG GOLBEY)
- > Contrat de veille météorologique.
- > Contrat de mise à disposition des bouteilles de gaz utilisées par les ateliers mécaniques. (AIR LIQUIDE)
- > Contrat de maintenance et d'entretien du clapet anti-retour du décanteur de la Bilette à Joué-lès-Tours. (VEOLIA EAU)
- > Contrat de garantie financière au centre d'enfouissement de La Bilette. (ZURICK INSURANCE PLC)
- > Contrat d'entretien de la toiture de la plateforme de compostage de Saint-Avertin. (SMAC)

- > Maintenance du système de gestion informatisée de l'accès aux déchèteries.
- > **Surveillance hebdomadaire du centre d'enfouissement (clôtures, pompes, incendie).**
- > Abonnement et maintenance de la fibre optique.
- > Maintenance des fontaines à eau raccordées au réseau. (H2O)
- > Location d'une fontaine à eau à la Maison des déchèteries et à la plateforme de compostage. (SERVEX)
- > **Prestation de téléassistance du logiciel de gestion des stocks.**
- > Contrat de maintenance de la pompe et de la chaudière de l'aire de lavage des bacs à Joué-lès-Tours. (MONTANIER)
- > Contrat de maintenance du matériel de vidéo-protection des sites du service. (UGAP / ONET)
- > Contrat territorial de collecte du mobilier. (ECO MOBILIER)
- > Contrat de maintenance des portes et portails. (MET)
- > Contrat de gardiennage et intervention sur alarme du site de La Bilette. (DOG PROTECTION)
- > Contrat d'entretien du groupe électrohydraulique du quai de transfert de Saint-Pierre-des-Corps. (BV FLEXIBLES)



Rapport annuel relatif à la qualité et au prix du service public d'élimination des déchets ménagers sur l'exercice 2016 de la Communauté d'agglomération Tour(s)plus

Crédits photographiques :
Service Environnement
de Tour(s)plus,
@Léonard de Serre, @JTS

Conception et réalisation
graphique :
EFIL - www.efil.fr

Impression :
CONNIVENCE
Imprimé sur papier recyclé



